



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

PROJET DE
TERRITOIRE DU

Midour

Comité de suivi

19 février 2025

Hontanx

ORDRE DU JOUR

Mots d'introduction

I. Gouvernance

1. Animation des actions agricoles
2. Tableau de suivi

II. Actions agricoles et environnementales

1. Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC)
2. Groupe de travail érosion
3. Appel à projet économies d'eau
4. Accompagnement agence de l'eau Adour-Garonne
5. Etude filière agriculture biologique
6. Trame Verte (40 & 32)
7. AAP Zones humides
8. Etude qualité de l'eau

*** Temps d'échanges ***

III. Actions structurantes

1. REUT Conte
2. Rehausses et pompages complémentaires

*** Temps d'échanges ***

IV. Perspectives 2025



I. Gouvernance



Animation du volet *actions agricoles*

- Animation entre avril et juin
- Reprise des dossiers par Léa depuis son arrivée au sein de l'équipe d'animation 1^{er} octobre 2024
- Animation partielle :
Suivi des dossiers en cours assuré
De nouvelles actions mises en route (cf. II)



Tableau de suivi des actions

- Tableau plus ergonomique et plus intuitif
- Plusieurs présentations complémentaires selon le détail attendu
- Fourchette d'économies d'eau attendues incorporée

En un coup d'œil

PTGE Midour Synthèse		le 17/02/2025			INSTITUTION ADOUR Etablissement Public Territorial de Bassin Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques		PROJET DE TERRITOIRE DU Midour	
Code	Nom	Activités avec priorité HAUTE	Activités avec priorité MOYENNE	Activités avec priorité FAIBLE	Etat d'avancement	Progression	e ² (Mm ³)	Objectif PTGE 2035
CMU	Connaissance des milieux et des usages	0	0	7	●	57	0,00	
AUM	Adaptation des usages aux milieux	4	3	7	●	12	0,01	1,75 Mm ³
OGRM	Optimisation de la gestion des ressources et des milieux	4	6	9	●	42	0,48	3 Mm ³
MRC	Mobilisation de ressources complémentaires	1	6	0	●	22	0,00	5,35 Mm ³ (2,15 reut + 2,1 Mm ³ phc + 0,45 cscrh + 0,65 Mm ³)
ASV	Accompagnement, sensibilisation et valorisation	3	2	4	●	42	0,00	
GOUV	Gouvernance	0	3	0	●	100	0,00	



Tableau de suivi des actions

le 17/02/20	Code	INSTITUTION ADOUR Établissement Public Territorial de Bassin Hautes Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées Atlantiques	Activité	PROJET DE TERRITOIRE DU Midour	Opérateurs	MAEC/ Program	Début	Fin	Duration (jour)	Priorité
Connaissance des milieux et des usages	CMU	CMU1 - Quantifier les relations nappes-rivières et évaluer l'impact des prélèvements en eaux souterraines	IA, à définir,						0	Faible
	CMU	CMU2 - Etudier la qualité sur le bassin du Midour	Aquascope, AAPPMA 32, DREAL NA, DREAL NA, DREAL NA						2190	Faible
	CMU	CMU3 - Améliorer le suivi hydrométrique du Ludon	Irriadour				01/10/2020	23/04/2024	1300	Faible
	CMU	CMU4 - Evaluer l'état d'envasement des ouvrages de stockage d'eau et les actions d'aménagement pour limiter l'envasement	IA, AEAG, Vivadour, IA, AEAG, Vivadour,		SDC2, COV2, CPRA		01/01/2022	31/12/2027	2190	Faible
	CMU	CMU5 - Connaître les besoins cultureux d'irrigation par campagne et la répartition de la ressource associée					01/01/2023	31/12/2028	2191	Faible
	CMU	CMU6 - Expertiser les réseaux collectifs d'irrigation à moderniser	CA40, CA40, CA32, CA32,				01/11/2023	31/08/2024	304	Faible
	CMU	CMU7 - Recenser et inventorier le patrimoine naturel et les éléments paysagers à protéger	IA, acteurs agricoles, IA, acteurs agricoles Ensemble des acteurs du territoire				01/01/2023	30/04/2024	485	Faible
usages aux milieux	AUM	AUM1a : Mettre en place un groupe de travail sur le développement de filières durables sur le territoire et	acteurs du territoire				00/01/1900	00/01/1900	0	Faible
	AUM	AUM1b : Etude de faisabilité : redynamiser l'élevage en pâturage sur les têtes de bassins et valoriser les synergies	ADASEA, CA32, ADASEA, CA32		HBV2, HBV3, CPRA		01/07/2023	31/12/2025	914	Faible
	AUM	AUM1c : Etude de faisabilité : filières de valorisation des intercultures, des pratiques de conservation des sols	CA40CA32CA32CA32 CA40		SDC2, COV2, EAU1, EAU2, FER2		15/05/2024	14/05/2029	1825	Faible
	AUM	AUM1d : Etudier les débouchés en agriculture biologique	Bio du Gers, Agrobio 40, Bio du Gers, Agrobio 40		PHY8, PHY9, FER2, CPRA		01/01/2023	31/12/2025	1095	Haute
	AUM	AUM2a : Mettre en place et suivre des sites expérimentaux	IA, CA40, SMD			toutes	01/05/2023	31/12/2028	2071	Moyenne
AUM	AUM2b : Instituer des groupes de travail avec des agriculteurs basés sur les sites expérimentaux	IA, CA40,				01/06/2023	00/01/1900	-45078	Faible	
AUM	AUM2c : Développer des réseaux d'agriculteurs sur le bassin du Midour					00/01/1900	00/01/1900	0	Faible	

Toutes les actions listées

Tableau de suivi des actions

Par groupe d'action

AUM - Adaptation des usages aux milieux


 PROJET DE TERRITOIRE DU **Midour** le 17/02/2025

Code	Tâche	Actions à réaliser au préalable	Actions qui en dépendent ou en lien	Etat d'avancement	Progression	E ² (Mm3)	Objectif PTGE 2035	Commentaires
AUM1	Développer des filières durables sur le territoire			●	37	0,014		des éléments dispo chez les partenaires agricoles
AUM2	Développer des pratiques culturales permettant de conserver et d'optimiser les services rendus par les sols			●	12	0,000	1,75 Mm ³ 2025 : 8 60 ha de SCOP et vignes ayant engagé un changement de pratiques 400 km de haies et ripisylves	des éléments via les MAEC mises en place, axe de travail à poursuivre avec les partenaires agricoles
AUM3	Développer une agriculture biologique adaptée au territoire			●	3	0,000		des éléments dispo chez les partenaires agricoles
AUM4	Développer des pratiques d'aménagement de l'espace rural	CMU4		●	24	0,000	2035 : 25 000 ha avec couverts végétaux, intercultures, diminution du travail du sol, semis direct sous couvert 1 235 ha avec agroforesterie, haies, ripisylves	Etude filière AB programmée pour 2024
			Avancement moyen AUM	●	12	0,014		



Tableau de suivi des actions

Adaptation des usages aux milieux



le 17/02/2025

AUM1b : Etude de faisabilité : redynamiser l'élevage en pâturage sur les têtes de bassins et valoriser les systèmes agropastoraux

Tâche	Maître d'ouvrage (MO)	Partenaires techniques	Opérateurs	Etat d'avancement	Début	Fin	Commentaires de la ligne	engagé (MAEC ou surface engagée (ha)	Montant engagé (€)	Vol d'eau récupéré	Economie d'eau attendue (Mm3)	FC	E* (Mm3)	Progression (%)
Conception de l'étude	ADASEA, Vivadeur, CA32	AUM1a, CERFRANCE, AGROBIO40, Bis du Gers	ADASEA, CA32	Terminée	01/07/2023	31/06/2024					0	0	0	90
Mise en œuvre			ADASEA, CA32	Engagé	01/07/2024	31/06/2025							0	40
Mise en place d'un GT pour proposer des actions au regard des résultats			ADASEA, CA32	Non démarré	01/07/2025	31/12/2025							0	20
OC_MIDO_HBV2		CA32	Institution Adour	Engagé				OC_MIDO_HBV2	1438,56	932 356,75	0	1	0	60
OC_MIDO_HBV3		CA32	Institution Adour	Engagé				OC_MIDO_HBV3	1032,29	806 783,90	0	1	0	60
												1	0	
									2 470,85	1 739 140,65	0,0000		0,0000	54

Détail par action

AUM1c : Etude de faisabilité : filières de valorisation des intercultures, des pratiques de conservation des sols et d'agroforesterie

Tâche	Maître d'ouvrage (MO)	Partenaires techniques	Opérateurs	Etat d'avancement	Début	Fin	Commentaires de la ligne	engagé (MAEC ou surface engagée (ha)	Montant engagé (€)	Vol d'eau récupéré (mm/ha)	Economie d'eau attendue (Mm3)	FC	E* (Mm3)	Progression (%)
NA_MI40_FER2	Maizadeur, Vivadeur, CA32, CA40, AFAP	CA40	Institution Adour	Engagé	15/05/2024	14/05/2029		NA_MI40_FER2	21,80	14 824,00	0	1	0	60
OC_MIDO_COV2		CA32	Institution Adour	Engagé	15/05/2023	14/05/2028		OC_MIDO_COV2	156,31	100 000,00	180	1	0,0141	60
OC_MIDO_SDC1		CA32	Institution Adour	Engagé	15/05/2023	14/05/2028		OC_MIDO_SDC1	180,02	50 000,00	0	1	0	60
OC_MIDO_VIT1		CA32	Institution Adour	Engagé	15/05/2023	14/05/2028		OC_MIDO_VIT1	38,85	61 577,30	0	1	0	60
NA_MI40_EAU2		CA40	Institution Adour	Engagé	15/05/2024	14/05/2029		NA_MI40_EAU2	40,00	42 000,00	0	1	0	20



II. Actions agricoles et environnementales



Campagne 2024 - Modification des PAEC

PAEC NA_Mi40 (Nouvelle-Aquitaine)

PAEC OC_MIDO (Occitanie)

Mesures (MAEC)
Eau - Gestion de la fertilisation - Grandes cultures 2 (FER2)
Eau - Couverture herbicides - Grandes cultures 2 (COV2)
Eau - Viticulture - Lutte biologique - herbicides (VIT1)
Sol - Semis direct 2 (SDC2)
Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2 (HBV2)
Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3 (HBV3)
Eau - Gestion quantitative - Grandes cultures 2 (EAU1)
Eau - Gestion quantitative - Couverture - Grandes cultures 3 (EAU2)
Eau - Pesticides - Gestion quantitative - Grandes cultures 2 (PHY8)
Eau - Pesticides - Gestion quantitative - Grandes cultures 3 (PHY9)
Biodiversité - Création de prairies (CPRA)

Mesures (MAEC)
Eau - Gestion de la fertilisation - Grandes cultures 2 (FER2)
Eau - Couverture herbicides - Grandes cultures 2 (COV2)
Eau - Viticulture - Lutte biologique - herbicides (VIT1)
Sol - Semis direct 2 (SDC2)
Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 2 (HBV2)
Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores 3 (HBV3)
Eau - Gestion quantitative - Grandes cultures 2 (EAU1)
Eau - Gestion quantitative - Couverture - Grandes cultures 3 (EAU2)
Eau - Pesticides - Gestion quantitative - Grandes cultures 2 (PHY8)
Eau - Pesticides - Gestion quantitative - Grandes cultures 3 (PHY9)
Sol - Semis direct 1 (SDC1)

Campagne 2025

- Objectif de contractualisation : 14 exploitations
- Inclusion de la zone de l'AAC Pujò / St Gein

Campagne 2025

Reconduction du PAEC ?

● Mesure ouverte à partir de 2024



PAEC NA_MI40 - Campagne 2024

Projet agro-environnemental et climatique PTGE Midour Landes (Nouvelle Aquitaine)

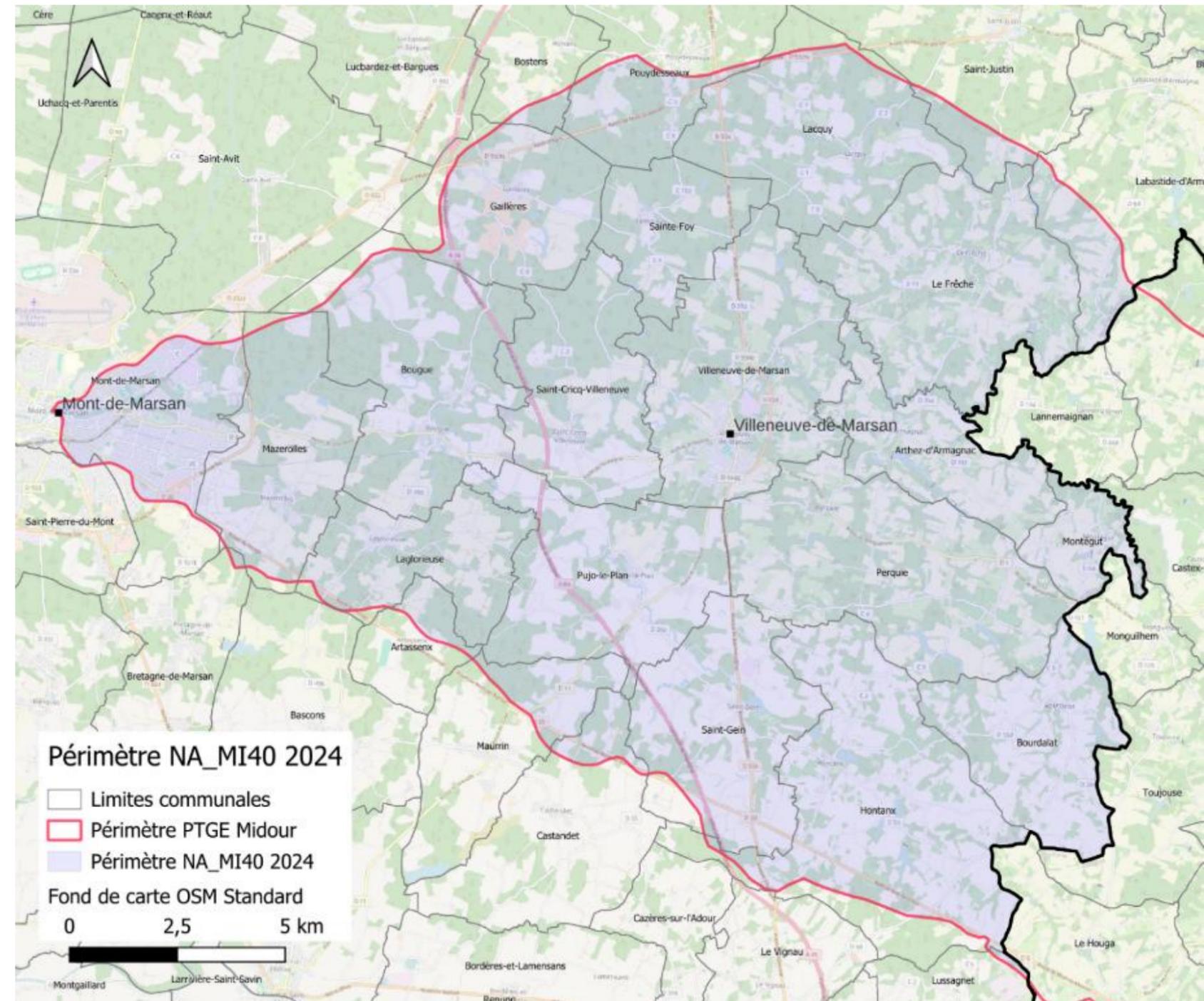
- Objectif fixé : 19
- Nbre de contractualisation : 2
- Animateurs : CA40, Alpad, Agrobio40

40 ha engagés sur la mesure **EAU2***
22 ha engagés sur la mesure **FER2***

Montant prévisionnel sur 5 ans : **56 800€**
(campagnes 2024 à 2028)

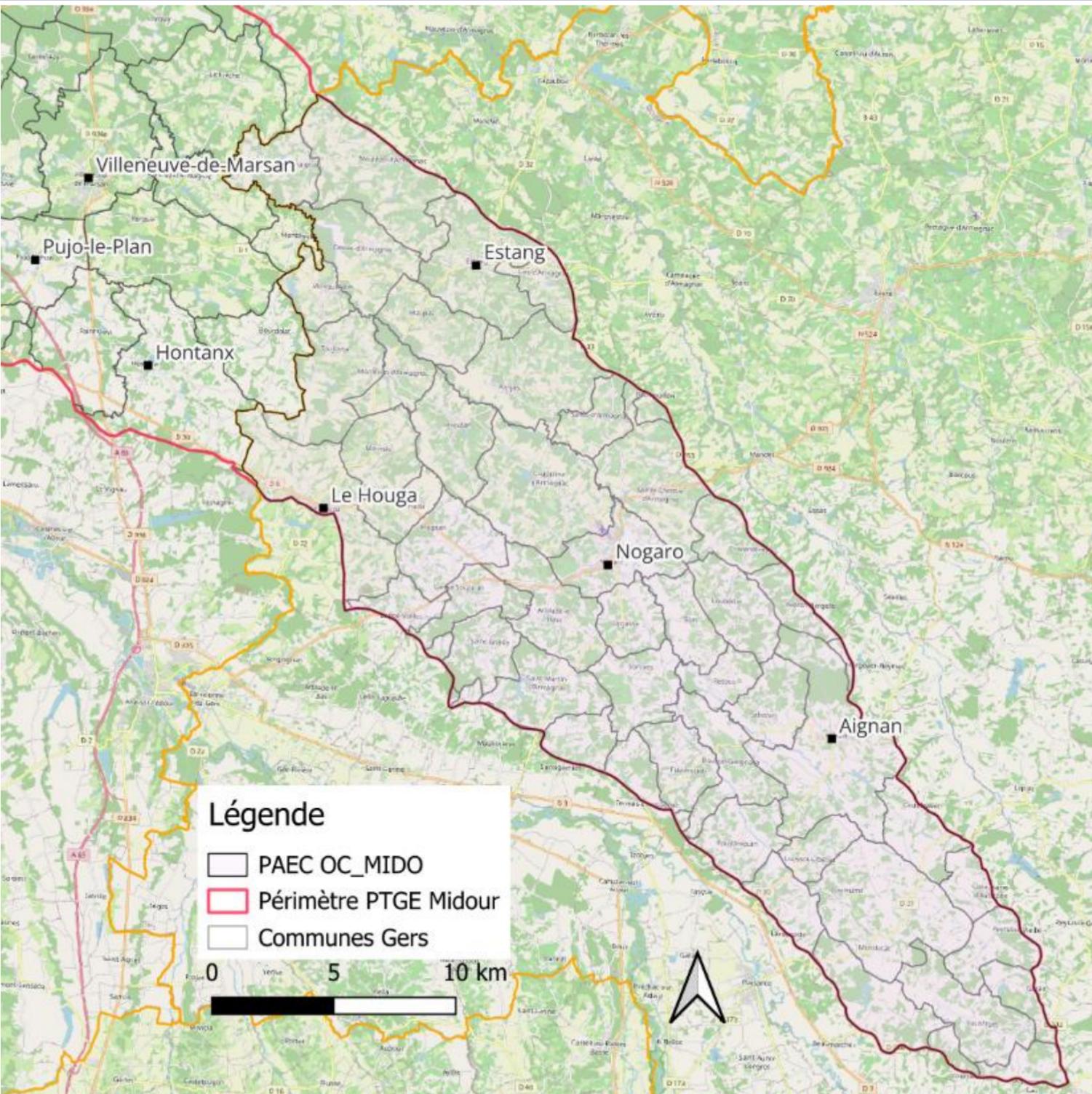
Soit pour les campagnes 2023+2024
56 800 € sur 5 ans pour 2 exploitations
62 ha engagés

* Eau - Gestion quantitative - Couverture - Grandes cultures 3 (EAU2)
Sol - Semis direct 2 (SDC2)



PAEC OC_MIDO - Campagne 2024

Projet agro-environnemental et climatique Midour 32 (Occitanie)



- Objectif fixé : **35**
- Nbre de contractualisation : **12**
- Animateur : **CA32**

Détails par mesure :

- HBV2* : 5
- HBV3 : 3
- COV1 : 1
- VIT1 : 3



14 000 m³

Surfaces engagées : **543 ha**
 Montant prévisionnel sur 5 ans : **407 000 €**
*(en tenant compte du plafonnement ;
 campagnes PAC 2024 à 2028)*

Soit pour les campagnes 2023+2024
 1 950 700 € sur 5 ans pour 34 exploitations
 2 800 ha engagés

*HBV: Climat - Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores ; *SDC: sols - semis direct ; *VIT : Eau - Viticulture - Lutte biologique - herbicides



PAEC portés par d'autres opérateurs

Le territoire du PTGE est concerné en partie par 2 PAEC à enjeu biodiversité portés ou co-animés par l'ADASEA (données sous réserve d'instruction) :



Le PAEC **Armagnac** porté par le PETR Pays d'Armagnac et animé par l'ADASEA du Gers, avec 15 mesures disponibles



Le PAEC **Coteaux Gascons Astarac** porté par l'ADASEA sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons, avec 12 mesures disponibles

Données de souscription (sous réserve d'instruction)

2023 : 15 agriculteurs engagés pour 216 Ha de prairies

2024 : 7 agriculteurs engagés pour 57 Ha de prairies

Bilan de la campagne 2024 de contractualisation des PAEC

- Mesures peu adaptées au territoire : faible contractualisation
- Instruction tardive des dossiers 2023 : déconvenue en 2024
- Retour d'expérience auprès des DRAAF en cours de recueil
- ✓ Harmonisation des mesures réalisée : cohérence territoriale
- ✓ Des mesures VIT1 souscrites
- ✓ Au moins 4 intentions pour 2025 en attente possibilité d'ouverture du PAEC en Occitanie



Groupe de travail érosion - zones humides - SFN

L'Agence de l'eau Adour-Garonne finance une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour 4 bassins :

- Seudre
- Boutonne
- Touch
- ✓ **Midour**



Echanges au sein du groupe de travail
Midour se poursuivent en 2024



Objectifs :

- Mise en place de SFN (solutions fondées sur la nature)
- Plantation de haies
- Restauration de la fonctionnalité du BV
- Maîtrise du risque lié aux changements de pratiques pour les exploitants agricoles
- Limitation de phénomènes érosifs

Gagnant - gagnant

**Conserver une logique
d'ensemble à l'échelle du
bassin versant**



Groupe de travail érosion - zones humides - SFN

Projet sur le sous bassin versant de Larrioucla commune de Mazerolles

- Mise en place de SFN
- Restaurer le fonctionnement du SBV : restauration de la lagune, zone tampon bas de versant agricole.

Multi-partenarial :

SMD - CA40 - MdM Agglo -
Commune de Mazerolles -
Maisadour - FDCuma640 - AP32 -
Agriculteurs exploitants -
Langevin & Associés - AEAG -
FDC40



Appel à projet : économie et efficacité de l'eau

Objectif du projet : économiser l'eau utilisée sur ce territoire en actionnant deux leviers :

- 1 - la mise en place d'équipements d'irrigation hydro-économiques
- 2 - le changement de pratiques agronomiques plus économes en eau

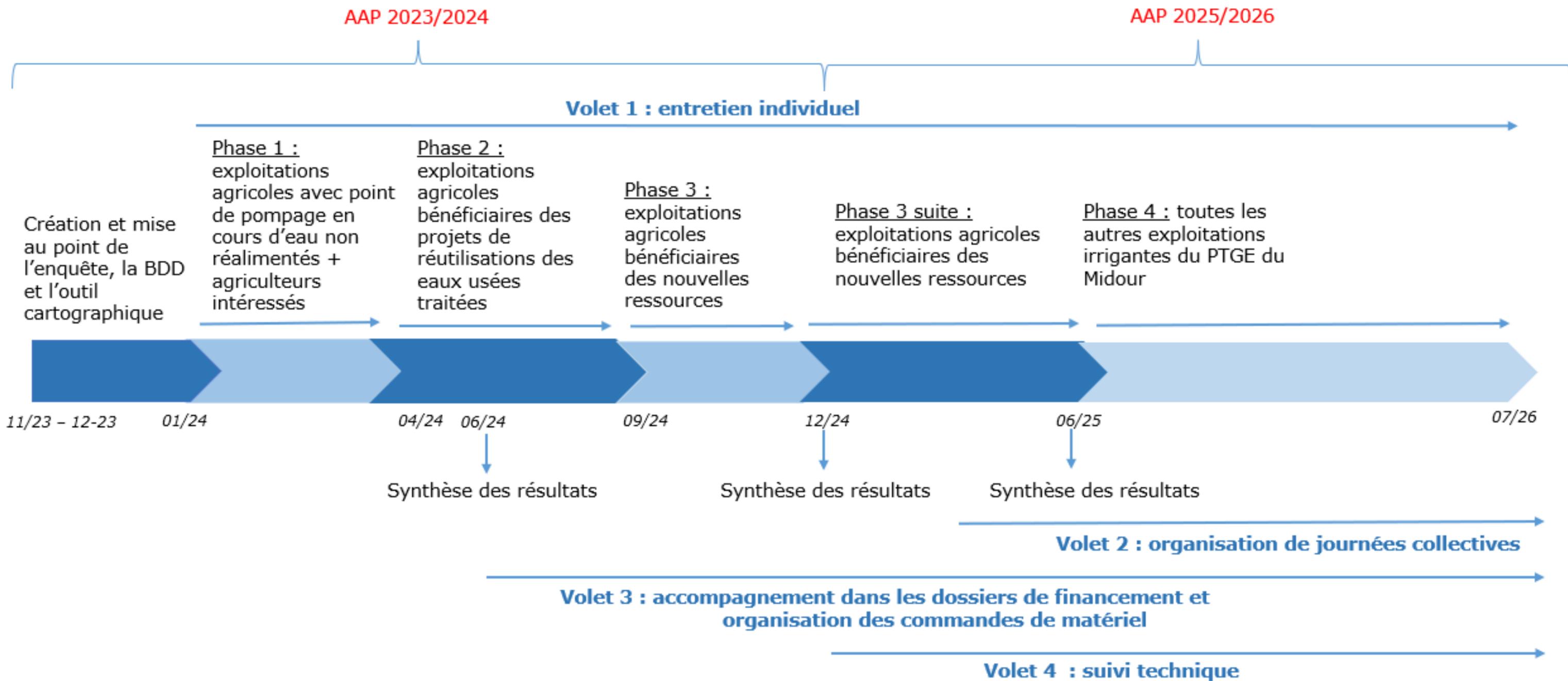


Plusieurs actions déclinées en quatre volets distincts :

- 1) **Réalisation d'entretiens individuels** pour toutes les exploitations agricoles irrigantes du secteur (315) : état des lieux des pratiques actuelles et perspectives d'évolution (mise en place de matériel d'irrigation et pratiques culturales économes en eau) ; présentation des dispositifs d'aides financières existants.
- 2) **Actions collectives** : organisation de **journées collectives**, présentation de matériels et formations.
- 3) **Accompagnement des agriculteurs** dans le **montage des dossiers de financement** et organisation de commandes groupées de matériel.
- 4) **Suivi technique** des agriculteurs engagés dans le changement de matériel d'irrigation et/ou pratiques culturales (2025-2026).



AAP EEE : Planification du projet

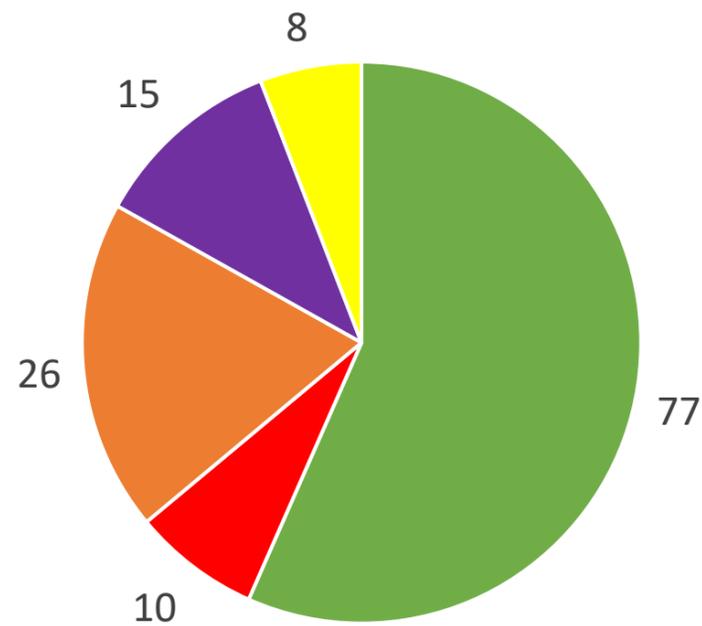


AAP EEE : enquêtes réalisées au 1^{er} janvier 2025

Critères de sélection des premières exploitations enquêtées :

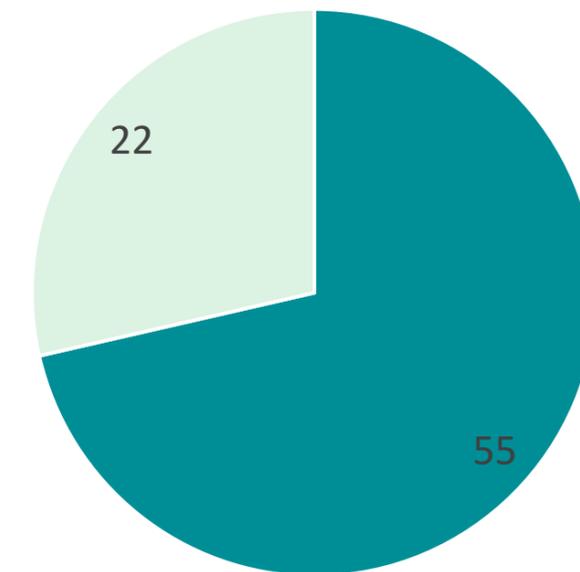
- Exploitations avec point de pompage en cours d'eau non réalimentés (phase 1) et réalimentés (phase 3) ;
- Agriculteurs intéressés par les aides financières (phase 1) ;
- Exploitations bénéficiaires du projet de REUT (phase 2).

Exploitants contactés dans le cadre du PTGE du Midour (n=136)



- Enquêtes réalisées
- Refus de l'enquête
- En attente d'une prise de contact
- Exploitation en cession d'activité (surfaces transférées)
- En attente d'une date de rendez-vous

Exploitations enquêtées par département (n=77)



- Exploitations enquêtées landaises
- Exploitations enquêtées gersoises

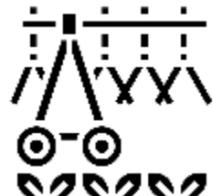
AAP EEE : Synthèse 2024



137 exploitations contactées → 44 % des irrigants du BV du Midour



77 exploitations enquêtées



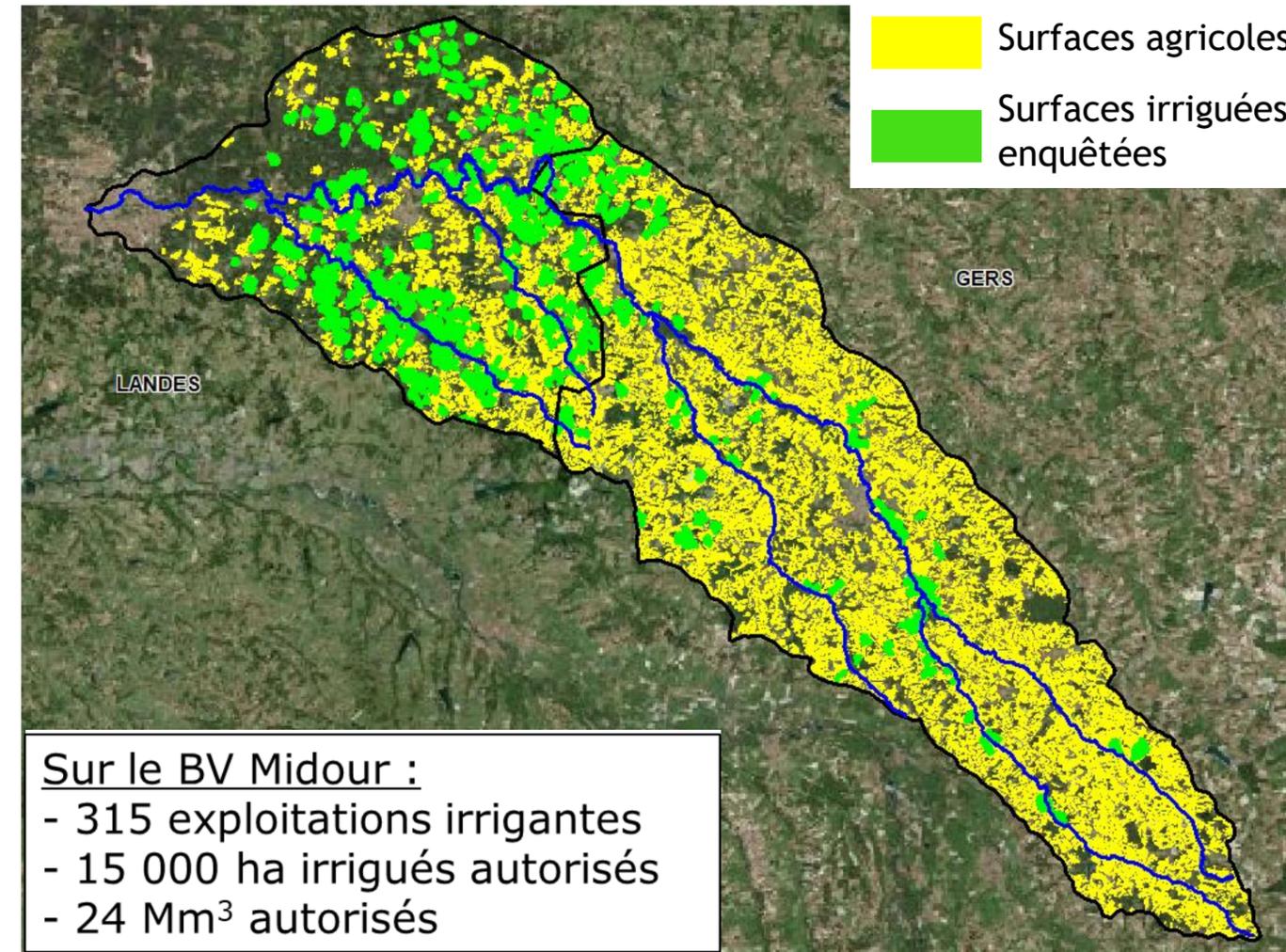
5000 hectares irrigués

→ 25 % des agriculteurs irrigants
→ 1/3 des surfaces irriguées autorisées sur le BV du Midour.

Pratiques culturales actuelles

- 90 % des surfaces irriguées ont une couverture végétale pendant la période d'interculture.
- 60 % des agriculteurs sont en techniques culturales simplifiées strictes (TCS) et 9% en semis-direct.
- 84 % des exploitations possèdent au moins un type de matériel d'irrigation hydro-économe.

Surfaces agricoles des exploitations agricoles enquêtées



Economies d'eau de 442 000 m³ uniquement liés aux matériels hydro-économiques, OAD et télégestion.

AAP EEE : volet financier



Montant total des projets : 1 007 678,76 €



Montant total d'aide : 590 070 € (taux : 65%) soit 4739€ / ha en moyenne

CDA du
03/12/24



7 exploitations
bénéficiaires



Ressources concernées

Cours d'eau réalimenté (Ludon) et non réalimenté (Midou, Berdoulet), retenues connectées (Peyrelongue) et déconnectées, nappes



124,5 ha
équipés

Assolement

- 72 ha en noisetier (nouveau)
- 8,3 ha en vigne (nouveau)
- 4 ha en maraichage
- 13,4 ha en maïs



Type d'investissements

5 goutte à goutte enterrés
2 goutte à goutte de surface

Infos complémentaires



Dossiers plafonnés par ha à :

- 6500 € pour noisetiers, maraichage et vignes
- 10000 € pour autres cultures de printemps

Dispositif de suivi des économies d'eau à mettre en place



37 300 m³ seront économisés après réalisation des projets

AAP EEE : perspectives

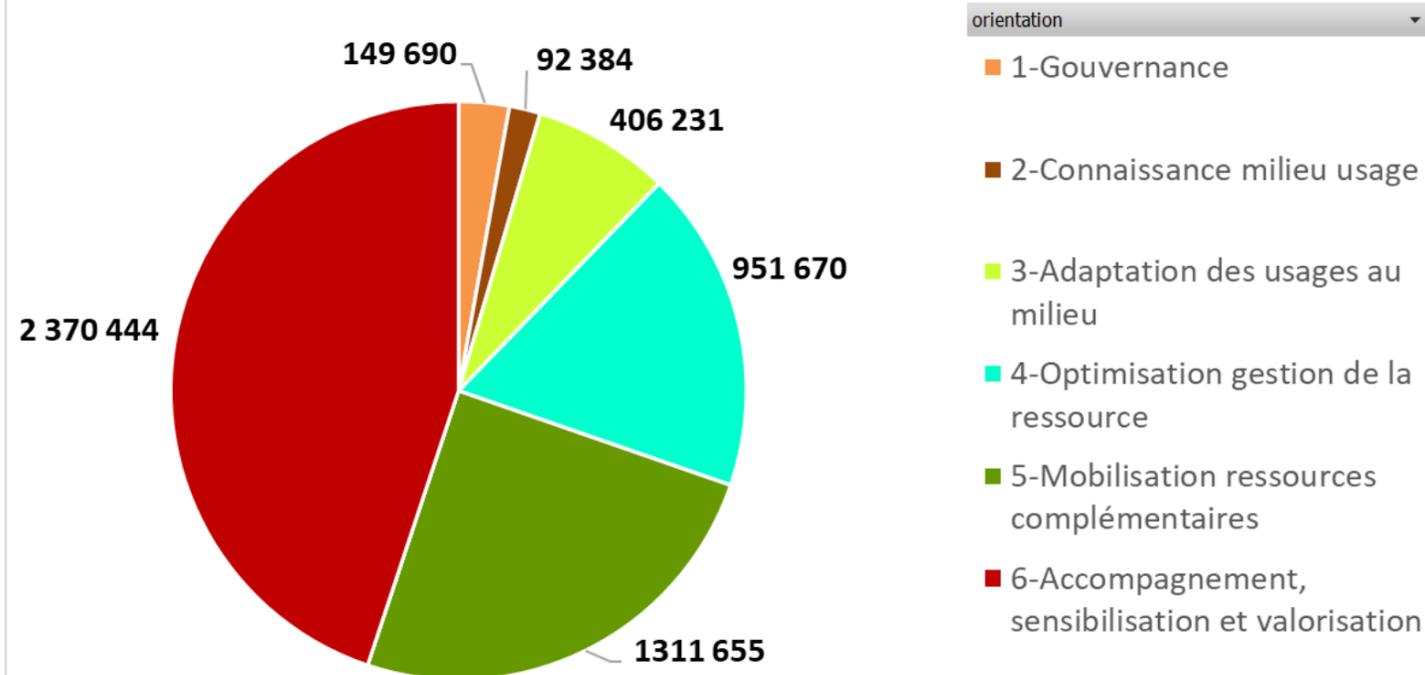


- Finalisation de la phase 3 des entretiens individuels, compilation et synthèse des données obtenues.
- Organisation d'une journée collective sur la thématique du goutte à goutte.
- Dernière phase des entretiens individuels, accompagnements des exploitants enquêtés et synthèse finale.



Aides de l'Agence de l'eau : Bilan 2022-2024

Aides de l'Agence de l'eau et du Fonds Vert (2022-2024)



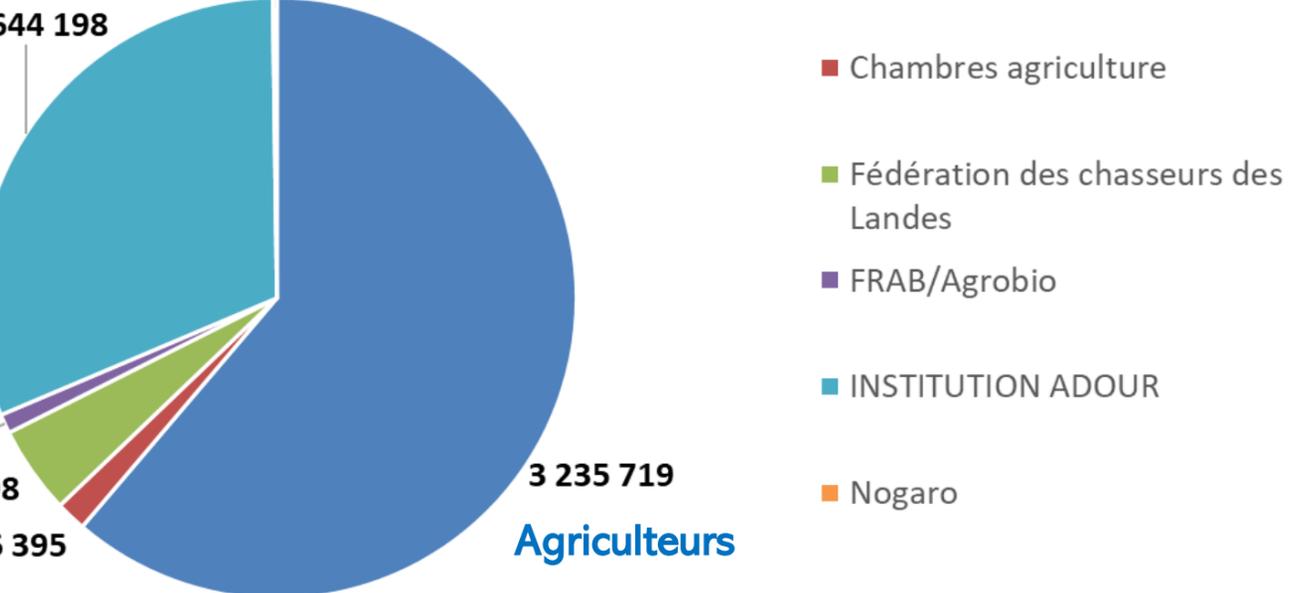
5 032 876 €



249 198 €



Aides de l'Agence de l'eau et du Fonds Vert (2022-2024)



Les aides directes aux exploitations agricoles 2022-2024

81 Exploitations agricoles

- 44 CAB
- 21 MAEC
- 17 PSE

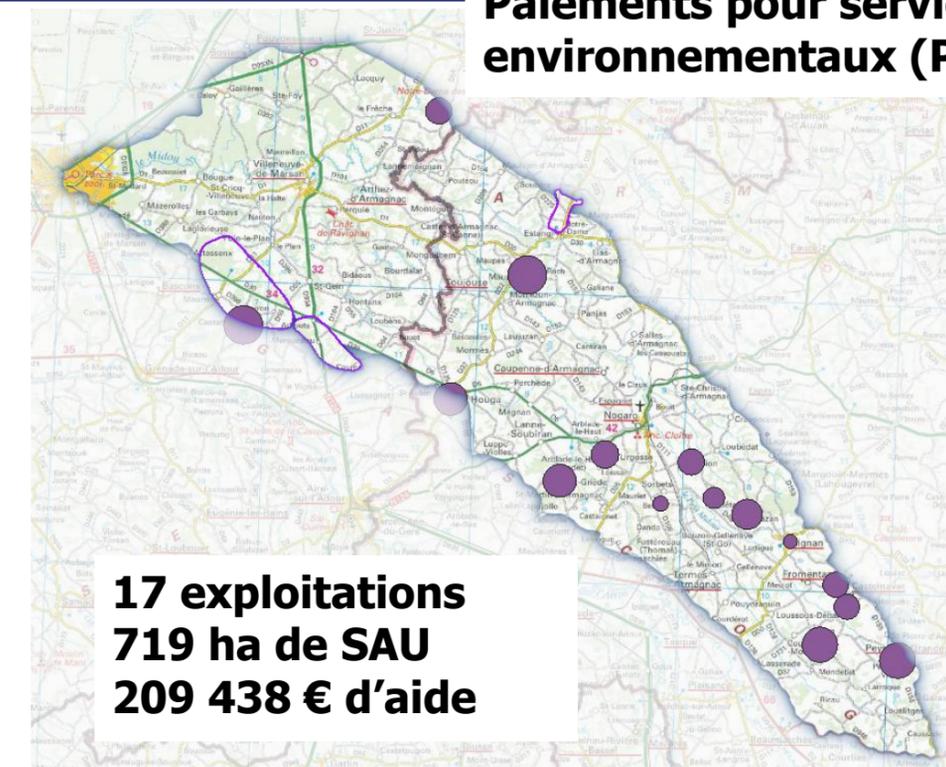


Equipements

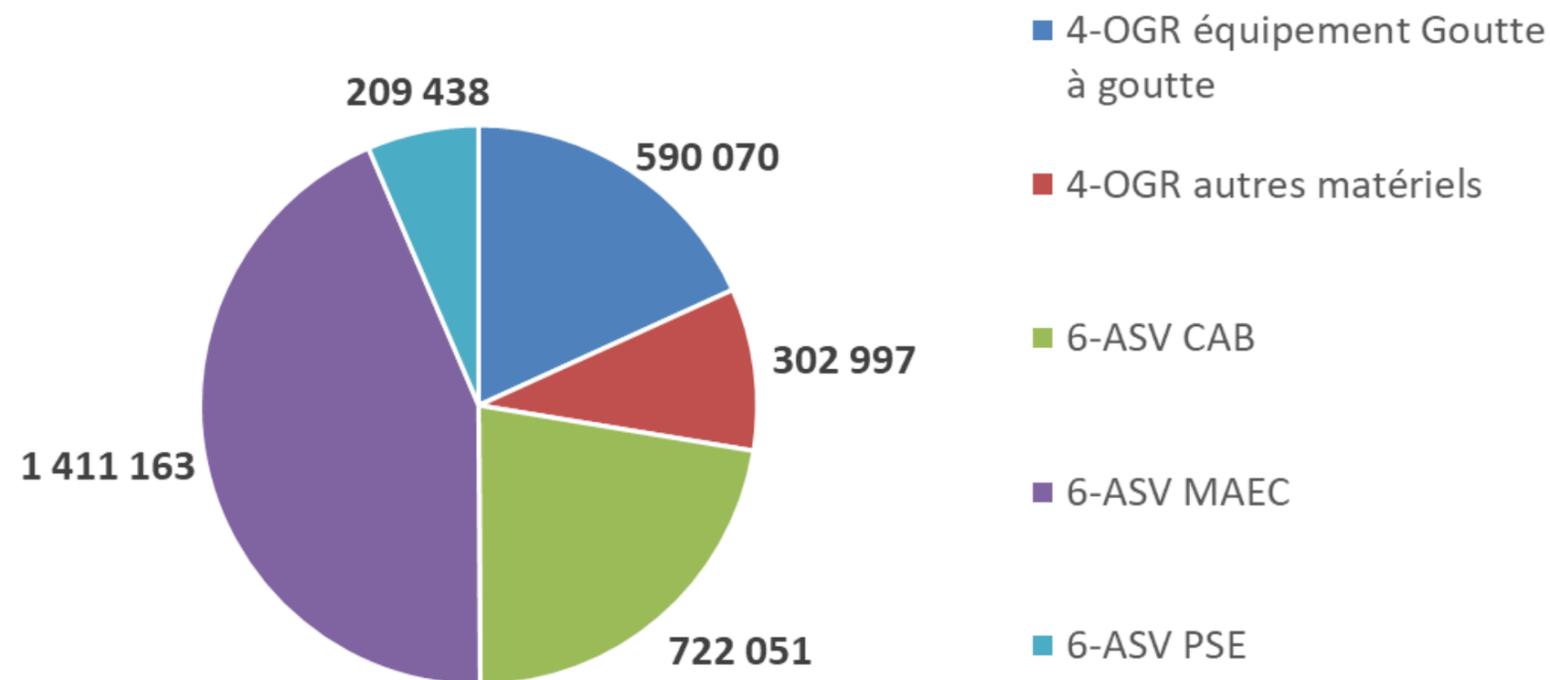
- 4 CUMA
- 7 goutte à goutte
- 26 autres matériels



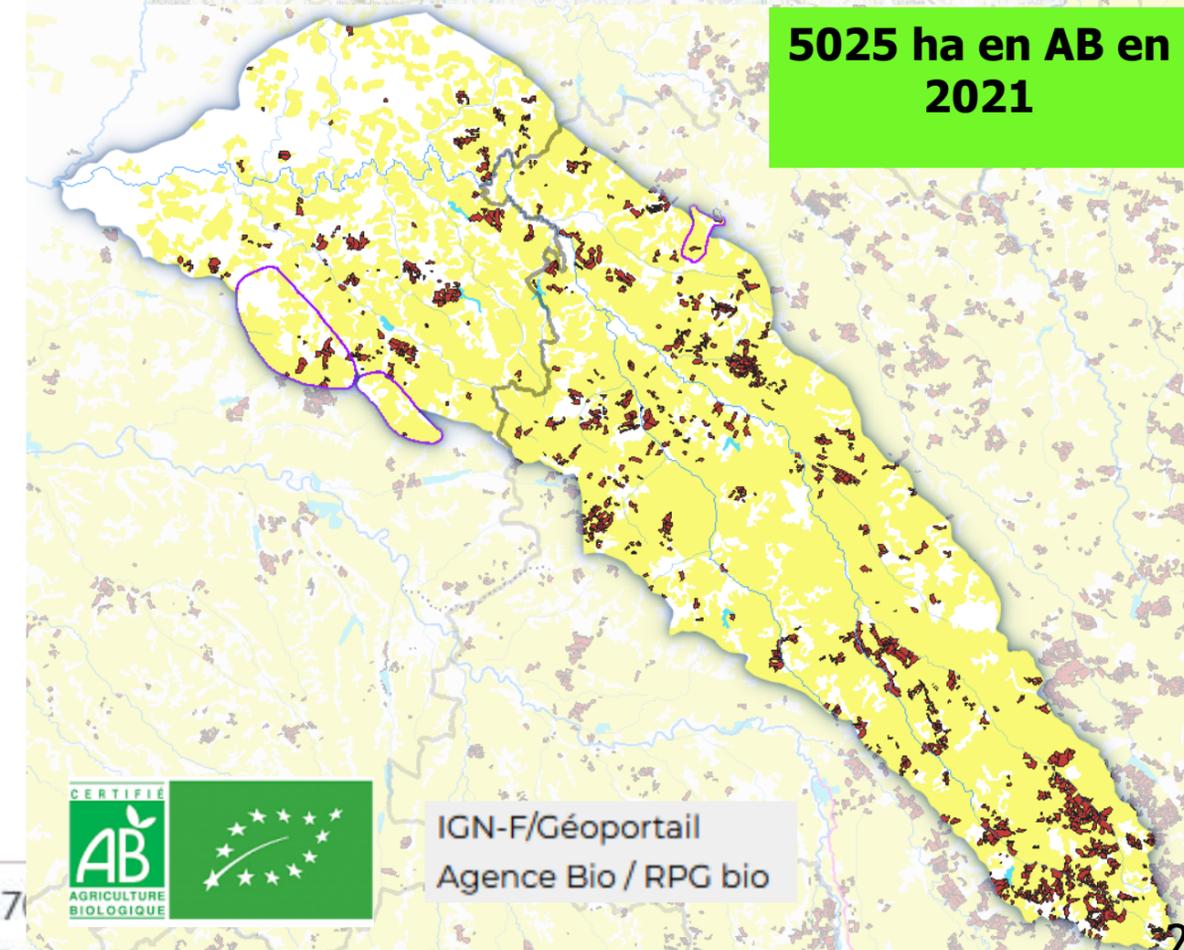
Paielements pour services environnementaux (PSE)



Aides directes de l'Agence aux exploitations agricoles (2022-2024)



5025 ha en AB en 2021



IGN-F/Géoportail
Agence Bio / RPG bio

12^{ème} programme : conditions de financement

Les opérations d'aménagement ou de création d'ouvrages hydrauliques collectifs (dont les ouvrages de transfert) sont conditionnées à :

- La réalisation d'une étude d'impact, ou tout autre élément porté au dossier de création de l'ouvrage, intégrant les effets du changement climatique, s'assurant des capacités prévisibles de remplissage de l'ouvrage et du maintien ou de la reconquête du bon état des masses d'eau de la zone d'influence du projet ;
- Afin de garantir durablement la préservation des usages et des ressources, cette étude compare les différents modes de remplissage possibles, et en particulier celui d'une alimentation à partir de l'hydrosystème cours d'eau. Elle établit et propose également des seuils de gestion (conditions de prélèvement en période de hautes eaux sur les eaux superficielles et les nappes souterraines) ;
- **Un remplissage des ouvrages de stockage (hors ruissellement) effectué exclusivement hors période d'étiage ;**
- La validation du projet d'allocation des volumes pour les différents usages par la démarche concertée de gestion quantitative et/ou la CLE du SAGE lorsqu'elle existe ;
- L'engagement à effectuer la régularisation réglementaire des volumes de prélèvements dans les milieux aquatiques autorisés en période d'étiage dans les arrêtés d'Autorisation Unique de Prélèvement pour l'agriculture et les autres actes prévus pour chaque usage en tenant compte des volumes prélevables validés par le préfet coordonnateur de bassin ;
- **Au recouvrement total de la part du maître d'ouvrage des coûts de fonctionnement de l'ouvrage** auprès des usagers et aussi, sauf exception, de l'amortissement de la part non subventionnée ;
- **Un engagement des territoires dans la transition agroécologique** (notamment une traduction territoriale du pacte de transition agroécologique du comité de bassin) afin d'être ainsi un levier au service d'un projet de développement durable permettant de conjuguer environnement (dont la biodiversité) et économie performante (cf. annexe 2 : exemple d'indicateurs de pratiques agroécologiques à l'échelle d'un territoire).
- **Pour les ouvrages multi-usages sécurisant à titre individuel des prélèvements agricoles, les engagements individuels de pratiques agroécologiques** (décrits à l'article 21 du chapitre 5) sont à joindre au dossier de l'ouvrage.

Dans le cadre de la création d'ouvrages de stockage :

- **La transition agroécologique se traduit par l'évolution des filières et des engagements collectifs des agriculteurs à l'échelle du PTGE** avec des objectifs globaux chiffrés et suivis dans le temps par le COPIL de la démarche PTGE et le cas échéant la CLE du SAGE lorsqu'elle existe. Les engagements sont joints au dossier de création de l'ouvrage ;
- La question de l'accès à l'eau pour de nouveaux agriculteurs, en lien avec l'OUGC (organisme unique de gestion collective), doit être intégrée, et ce dans une préoccupation d'équité entre générations ;
- Lorsque le bénéficiaire n'est pas une collectivité territoriale (ou groupement), la structure porteuse de l'ouvrage créé devra rendre compte annuellement de l'affectation des volumes et de la mise en œuvre des engagements définis ci-dessus auprès du COPIL de la démarche PTGE, et de la CLE du SAGE lorsqu'elle existe, afin d'assurer toute transparence dans l'usage des volumes prélevés et stockés.

Transition agroécologique = couverture des sols, non travail du sol, diversification, allongement des rotations, baisse des intrants, IAE



Etude filière agriculture biologique



● AGROBIO 40 ●

Objectif du projet : Comprendre le potentiel de l'agriculture bio sur le territoire, en identifiant les filières existantes et émergentes, les opportunités de croissance et les obstacles rencontrés



● Les BIOS du Gers ●

Méthodologie :

- Réunion de lancement
- Collecte de données via bibliographie et enquêtes / questionnaires sur le terrain
- Analyse des résultats
- Réunion de restitution
- Rédaction d'un rapport

Implications dans le PTGE MIDOUR :

- L'agriculture biologique a été retenue comme axe de développement dans le cadre du PTGE Midour.
- Cette étude des filières biologiques doit offrir une base de connaissances terrain pour le développement agricole durable dans le bassin du Midour.



Etude filière AB : Entretiens agriculteurs en AB

Objectif 100 agriculteurs interrogés sur les thématiques suivantes

- Diagnostic agricole
- Contexte de la production bio
- Orientation pour le local, l'engagement bio et sur l'enjeu de l'eau
- Accès aux semences bio et gestion des cultures
- Accès aux ressources et matériel adapté à l'agriculture bio
- Innovation et engagement vers le changement dont solutions innovantes pour le sol
- Potentiels débouchés bio (circuit de proximité, RHD, filières longues)
- Contexte local (politique, réglementaire, enjeux fonciers)

+ Entretiens avec des producteurs inspirants pour leur implication dans des projets de filières ou de structuration de filières innovantes



Etude filière AB : Entretiens OPA* et collectivités

Objectif 10 opérateurs économiques, *organisations professionnelles agricoles* et partenaires interrogés sur :

- Informations générales sur l'entreprise
- Services et activités
- Périmètre d'action et relations contractuelles
- Productions agricoles et biologiques
- Transformation et valeur ajoutée
- Réseau et innovation

Objectif 10 collectivités interrogés sur les thématiques suivantes :

- Alimentation / Résilience alimentaire / Restauration collective
- Perspectives et motivations
- Freins à l'implication dans la transition agricole
- Contexte réglementaire local
- Enjeux fonciers
- Implication dans le développement des filières

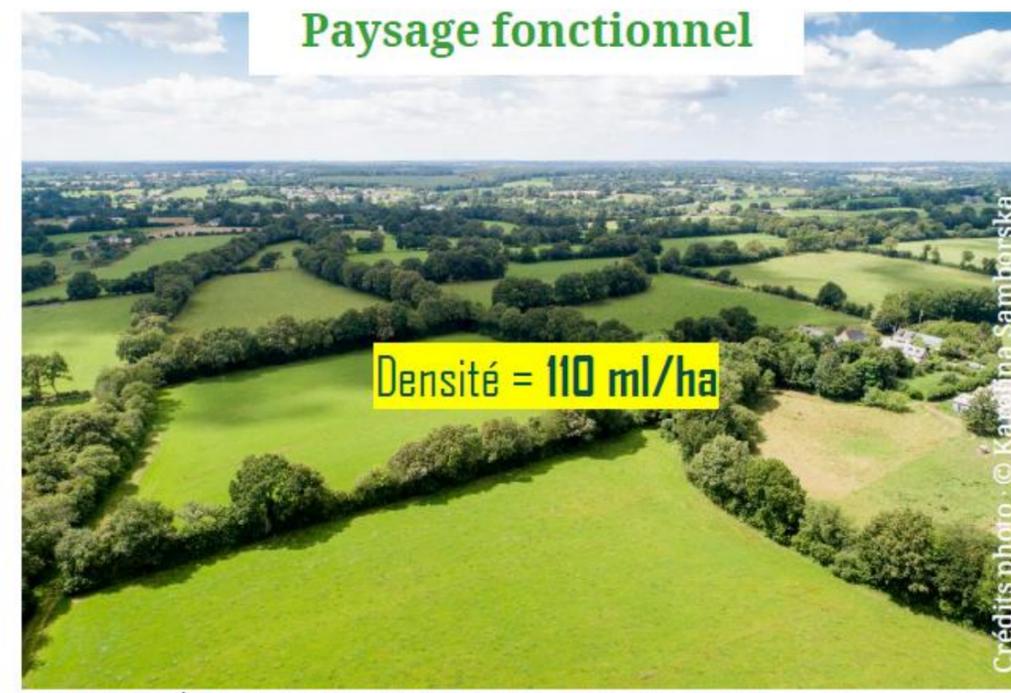


Trame verte sur le territoire de la Douze et du Midou et sur le département des Landes



(un programme similaire est déployé sur le Gers au sein du PETR Pays d'Armagnac par la FDC32)

Financé par le Fonds Vert

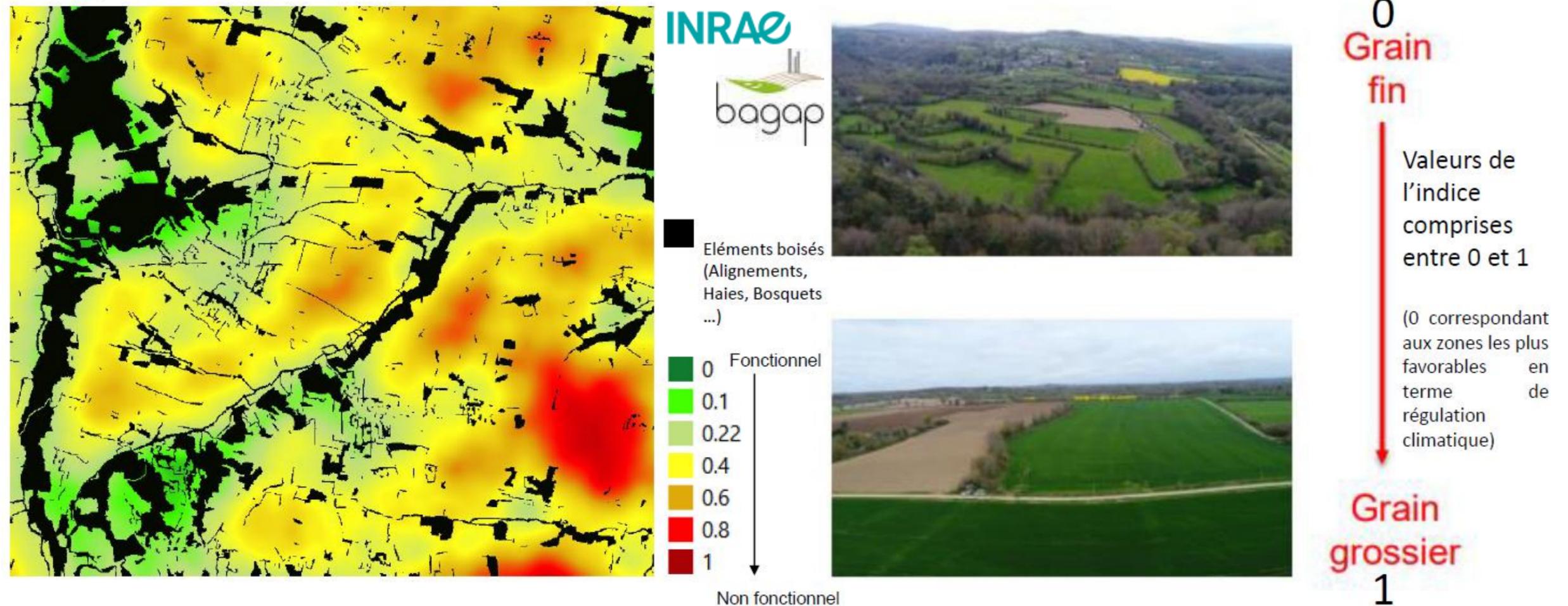


Extrait de l'étude PSE-Haie de l'Afac-Agroforesteries pour le MTE

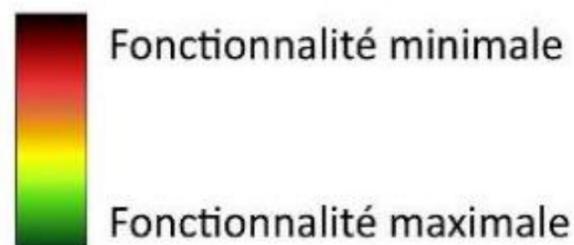


Trame verte 40 : Outils du programme

Grain Bocager : une cartographie du bocage et de ses effets microclimatiques



Indice Grain Bocager

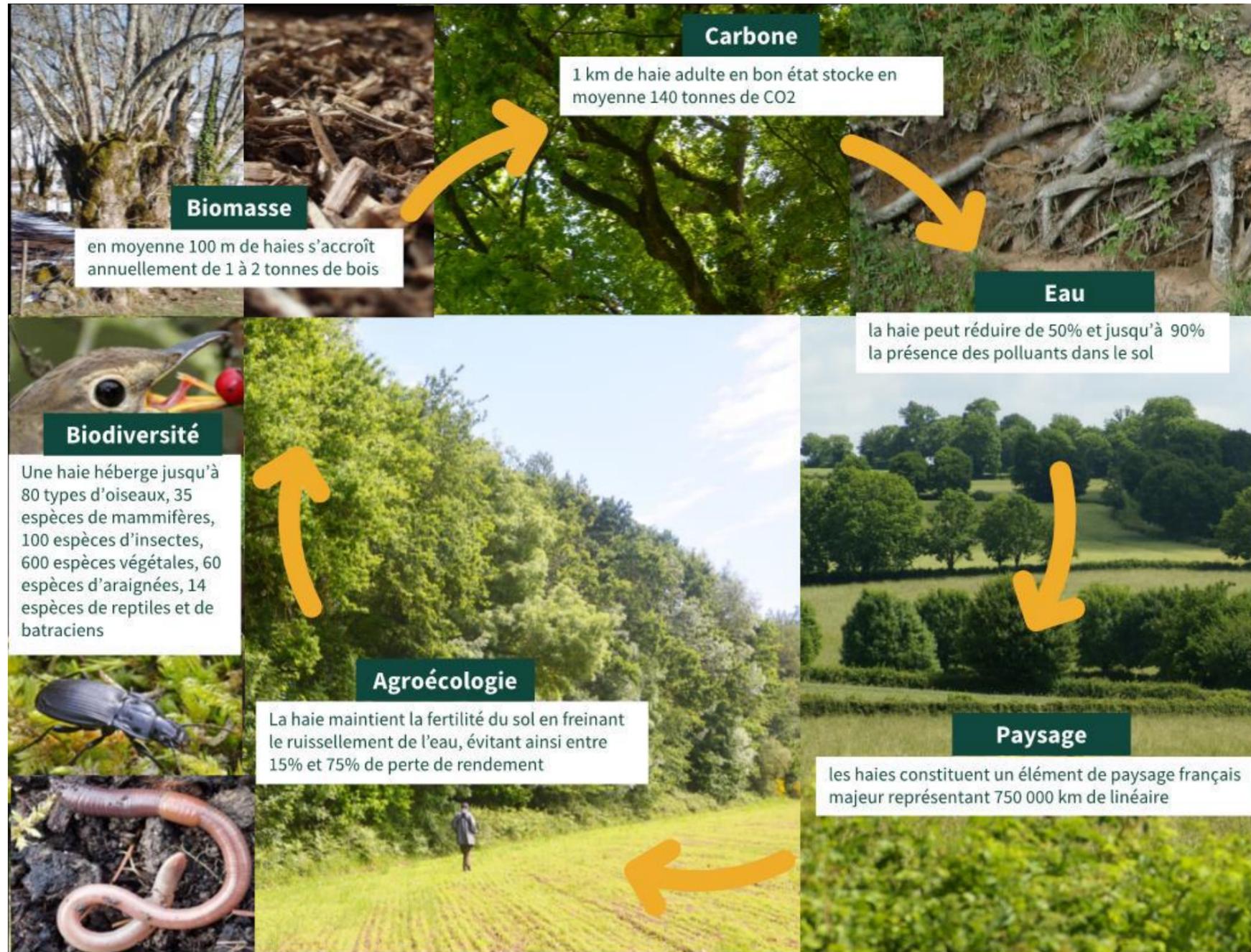


Vert = réseau dense et connecté de haies, d'arbres et de bosquets bordants les parcelles suffisamment dense et connecté pour assurer des services de régulation climatique et d'accueil de biodiversité à affinité forestière

Rouge = paysages plus ouverts moins fonctionnels.

Trame verte 40 : Outils du programme

Rôles des haies, état, connexion et gestion durable



- La haie a 6 rôles reconnus :
1. création de biomasse,
 2. puits de carbone,
 3. gestion et rétention de l'eau en amont des cours d'eau,
 4. paysage patrimonial,
 5. améliore le rendement des cultures (données chiffrées depuis 1973 par D. Soltner),
 6. biodiversité forestière maintenue.

Trame verte 40 : Objectifs du programme

Pourquoi ?

Le projet répond à la nécessité de reconstituer la trame verte au sein de deux bassins versants (Douze et Midour) faisant l'objet de Projets de Territoires pour la Gestion de l'Eau (PTGE) portés par l'Institution Adour. Le périmètre fait également l'objet d'un SAGE (Midouze) ayant décelé des zones d'aléa fort à très fort d'érosion des sols.

Comment ?

Le projet prévoit une approche cartographique (outil Grain Bocager de l'INRAe de Rennes). La seconde approche s'appuie sur des investigations de terrain et des animations en pied de haies avec tous les acteurs et gestionnaires locaux.

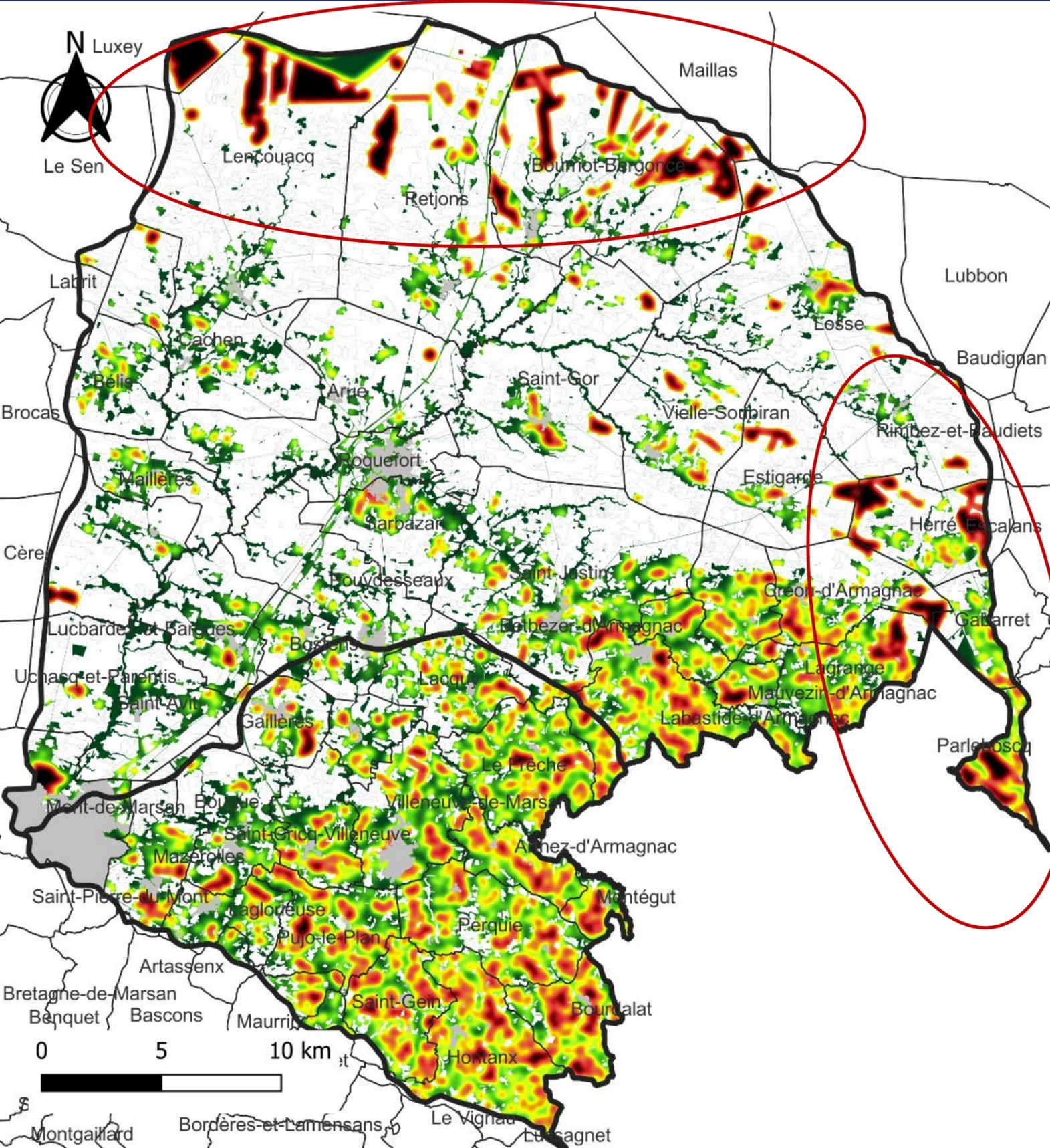
Objectifs visés ?

La recréation d'une trame verte en bon état et connectée qui remplit ses fonctions (effet micro-climatique et gain de biodiversité) :

- Au moins 13 communes pilotes sur 67
- 50 mailles de 10 à 20 haies investiguées
- 5 gestionnaires de bord de route visés
- 18 km de linéaire de haie en Régénération Naturelle Assistée + 2 km en plantation
- 10 agriculteurs pilotes intégrés à la démarche (PGDH possible et Label Haie)



Trame verte 40 : Carte du Grain bocager



PTGE Douze et Midour: Grain Bocager

▭ PTGE: périmètre Douze + Midou (Landes)

■ Zone d'habitation

Indice de Grain Bocager 5m

1: Grain minimal

0: Grain maximal



Forêts de résineux: Grain Bocager non valable

AleaErosionMdze

1

2

3

4

5

PTGE Douze et Midou dans les Landes :

- territoire de 1 233 km²

- 67 communes, 4 EPCI

Forêts d'exploitations et zones urbaines exclues

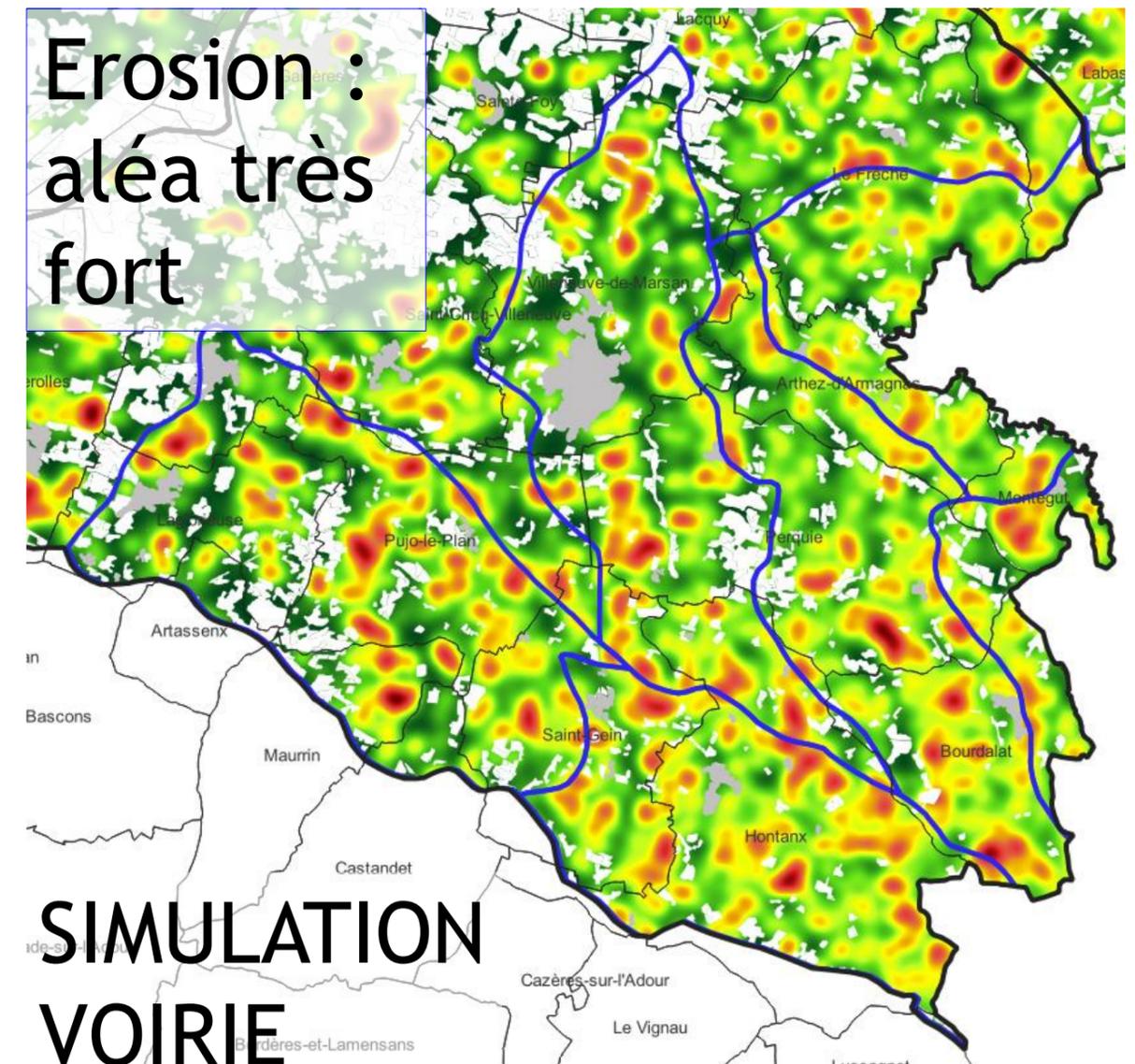
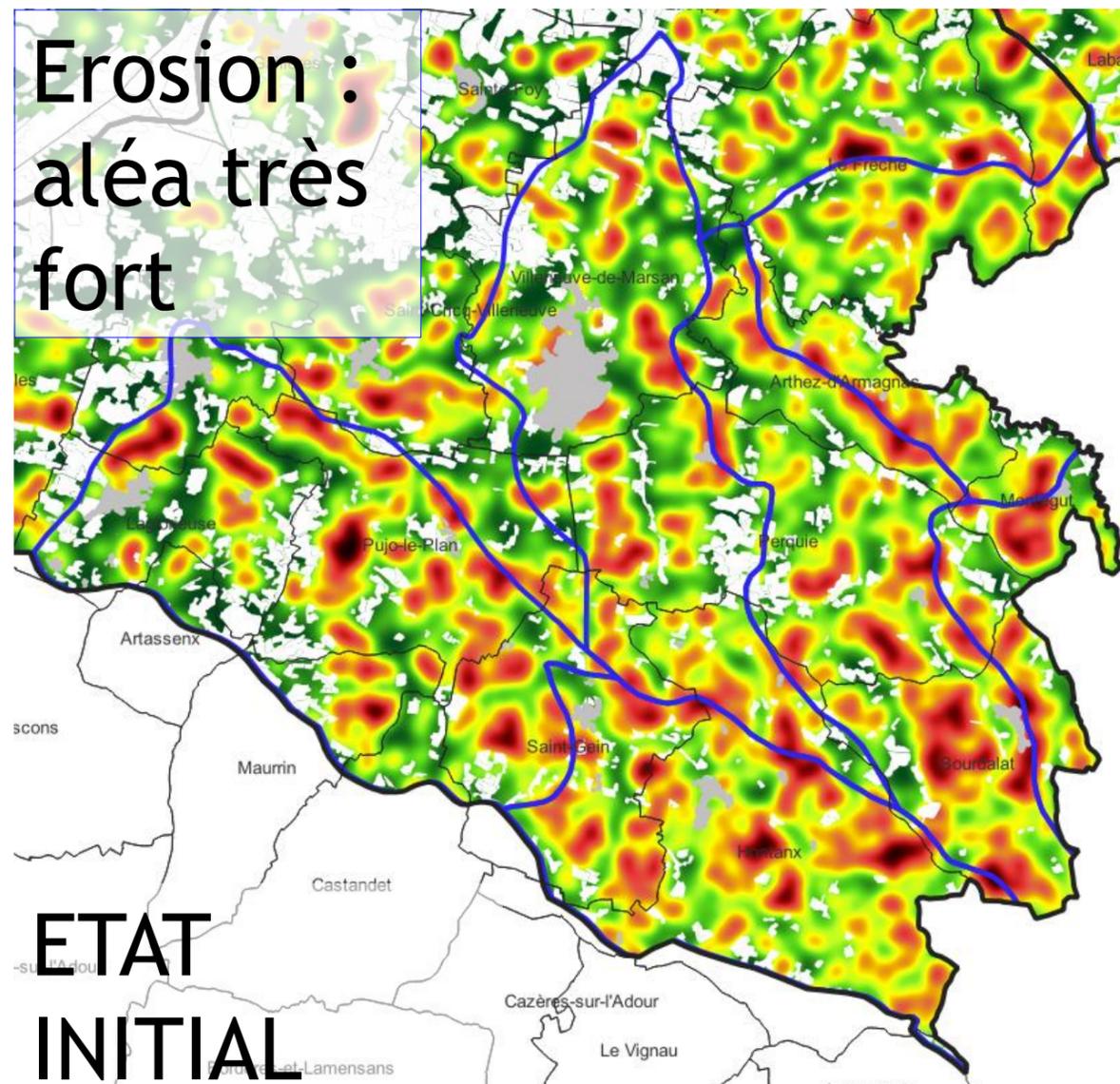
Gros dysfonctionnements en partie Nord et Est du territoire (grosses exploitations agricoles en grain nul) et sur le Bas-Armagnac avec un grain en mosaïque

Trame verte 40 : simulation du Grain bocager

Simulation de reboisement le long des voiries (Bas-Armagnac)

Le renforcement des haies le long des voiries semble une priorité d'action.

En effet l'ambiance du grain se verdit considérablement avec ce scénario.



Trame verte 40 : Moyens humains



1,2 équivalent temps plein la 1^{ère} année (cartographie + terrain + animation)
1,4 équivalent temps plein la 2^{ème} année (cartographie + terrain + animation)



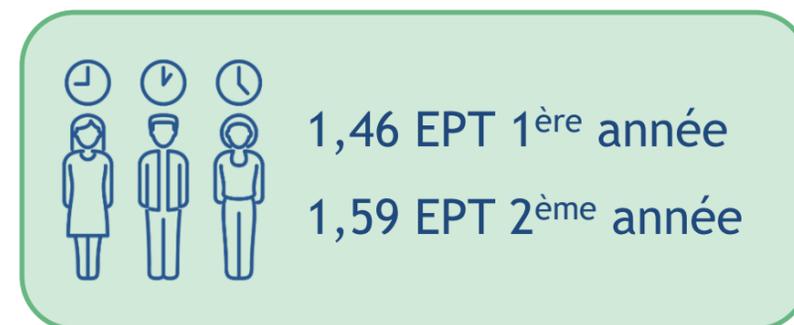
42 jours prévus sur la 1^{ère} année (organisationnel + animation)
28 jours prévus sur la 2^{ème} année



25 jours prévus sur la 1^{ère} année (appui technique + réunions)
22 jours prévus sur la 2^{ème} année



Avec l'appui technique de l'INRAE de Rennes,
unité BAGAP sur le Grain Bocager



Et l'appui technique du Réseau Haies France
(CPIE Creuse et Prom'Haies en local)



Trame verte sur le territoire du PETR Pays d'Armagnac



Volet 1 : Diagnostics

1. Cartographie du grain bocager
2. Produire une méthodologie d'analyse de la régulation du chemin de l'eau par les haies
3. Retour d'expérience projets préalables

Copil le 11/12/2024, ateliers thématiques :

- Règlementation
- Intégration de la haie dans les documents d'urbanisme
- Erosion et coulées de boue sur les voiries
- Chemins ruraux
- Valorisation du bois issu de la gestion durable

Volet 2 : : Préconisations et mise en œuvre auprès des gestionnaires publics et privés

- Prendre en compte de la fonctionnalité des haies dans les documents d'urbanisme
- Accompagner les gestionnaires dans les changements de pratiques de gestion
- Faire émerger des solutions locales de valorisation des produits issus de l'entretien

Besoin d'ancrer ces réflexions sur le terrain via les élus

Prévu en 2025



Adasea : AAP Zones humides



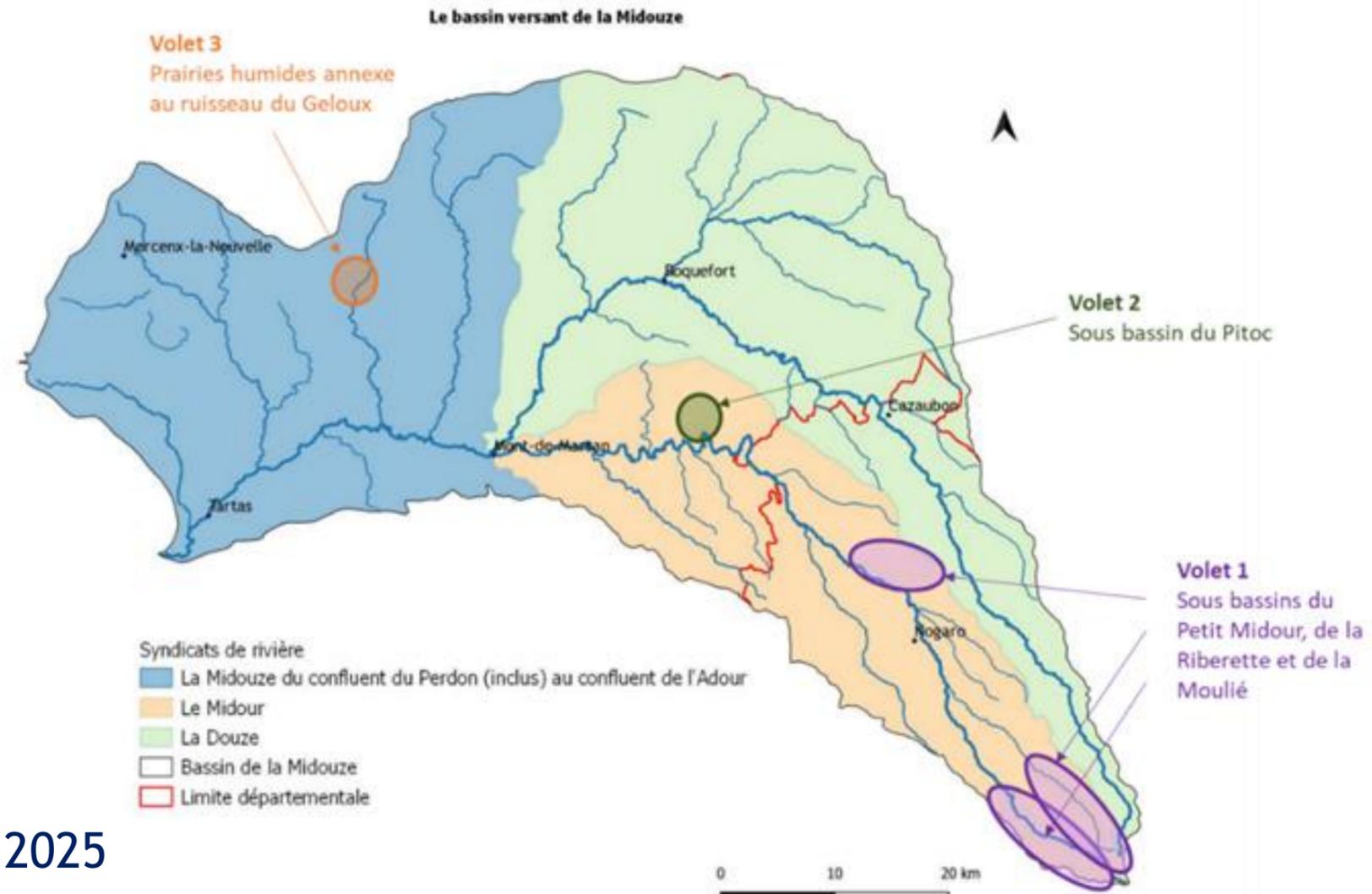
Restauration des têtes de BV sur le Midour

Zones : Petit Midour - Riberette - Moulie (Panjas)

- 96 personnes contactées
- 53 visites diagnostic et sensibilisation réalisés
- 360 milieux humides visités

Travaux effectués :

- 21 mares + 6 en 2025 (objectif 30)
- 7,13 Ha de prairies (objectif 6 Ha)
- 1 étang (objectif 1)
- **Total 37 388 € de travaux + 14 582 € prévus en 2025**



| Action cofinancée par :



Etude de la qualité des eaux du bassin versant du Midour

Action CMU2



Qualité : Origine de l'action et contexte

Contexte :

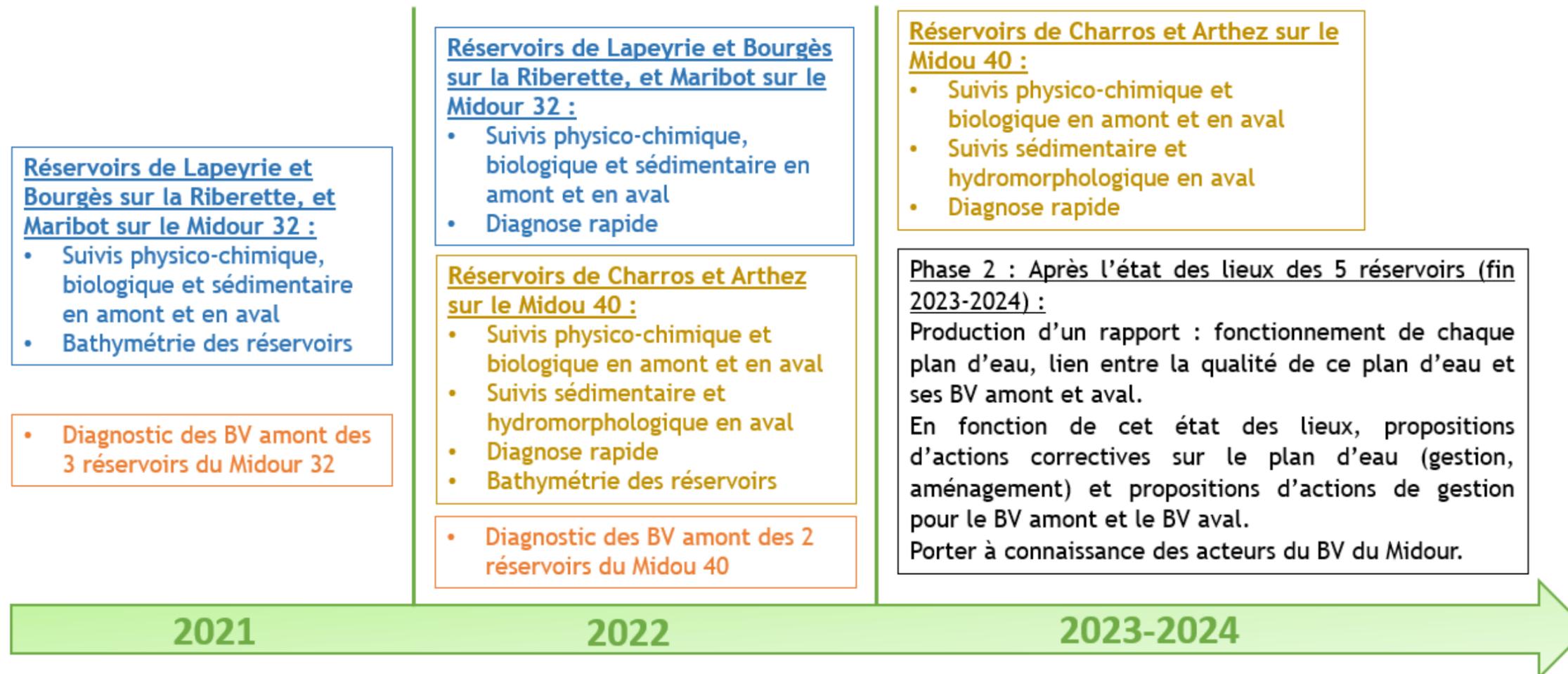
- Problématiques de **qualité des eaux et de gestion quantitative des cours d'eau** avec la présence de **réservoirs de soutien d'étiage/réalimentation**.
- Etude pluriannuelle : apprécier **l'intégration des 5 réservoirs de soutien d'étiage** sur le territoire du Midour (fonctionnement des réservoirs, impact de leurs bassins versants amont et impact potentiel du réservoir sur les cours d'eau à l'aval).

Objectif global : **Limitation de l'impact des réservoirs sur les cours d'eau à l'aval, mais également limitation de la dégradation de ces lacs par les apports des bassins versants amont.**

➔ **Amélioration collective de la gestion qualitative** de la ressource en eau sur le bassin versant du Midour.



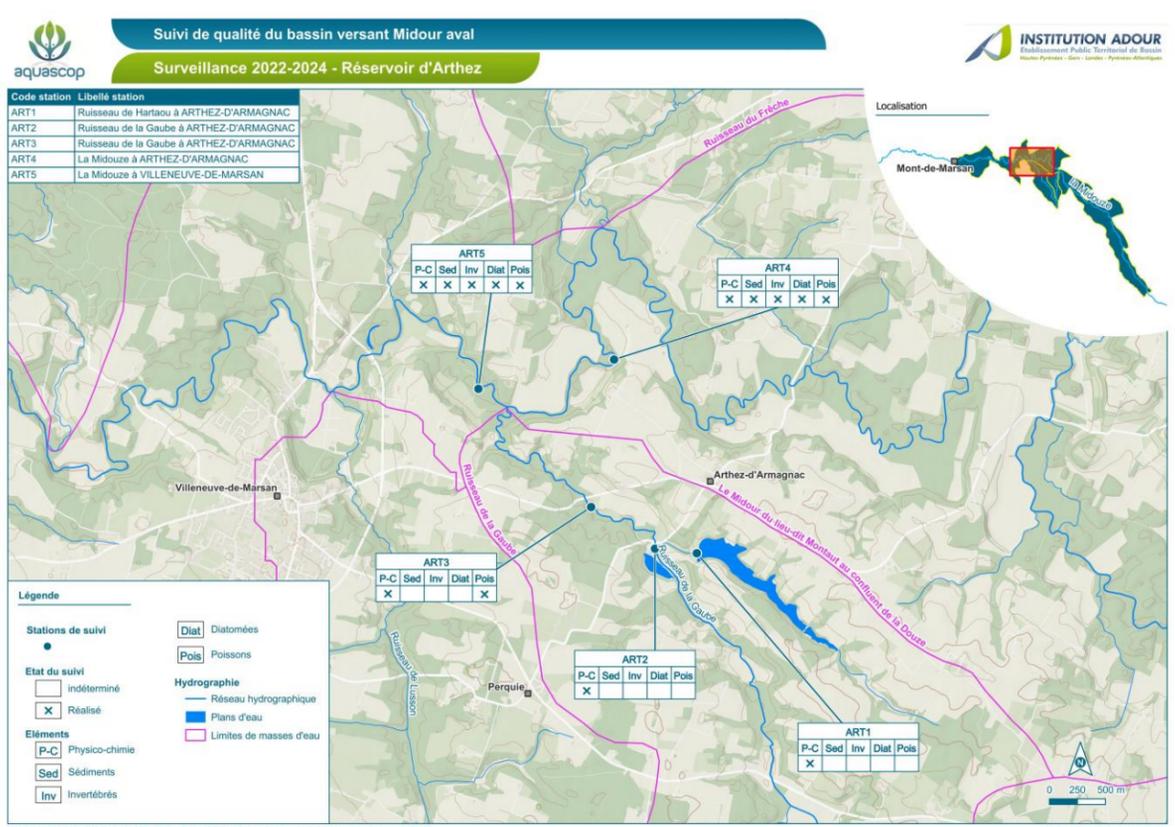
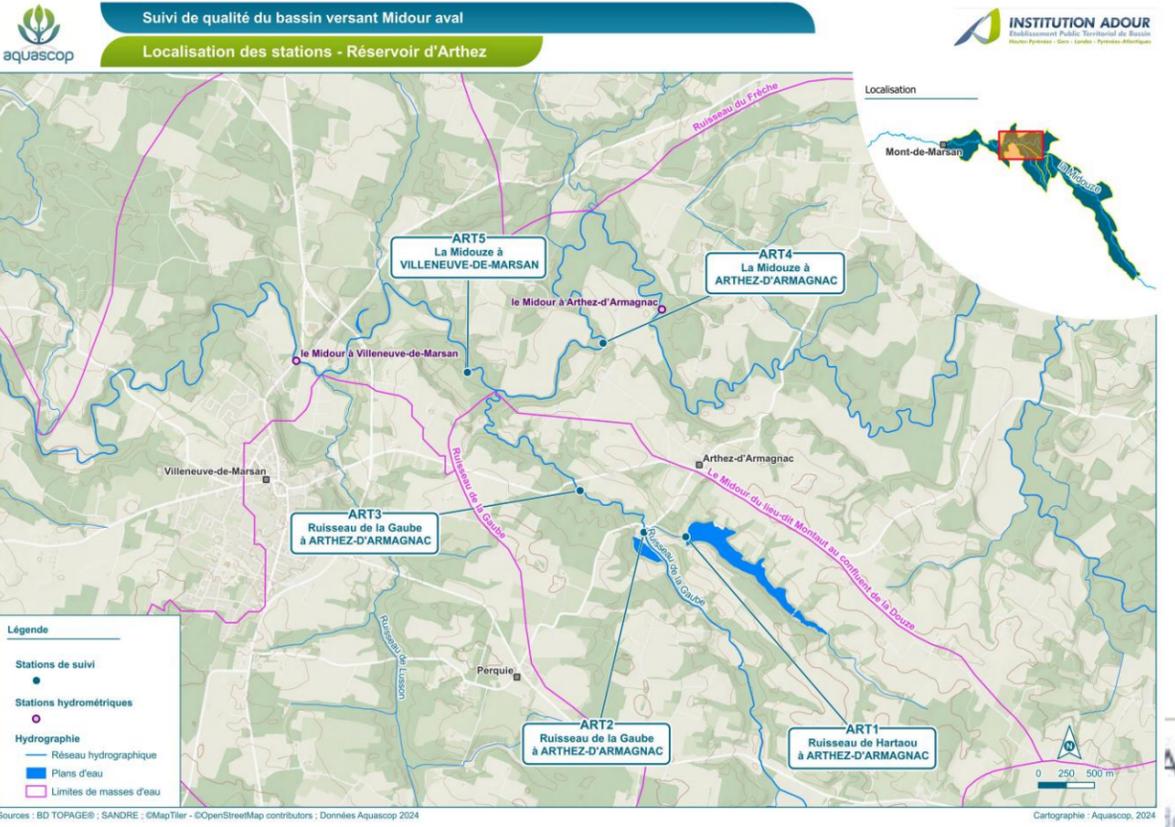
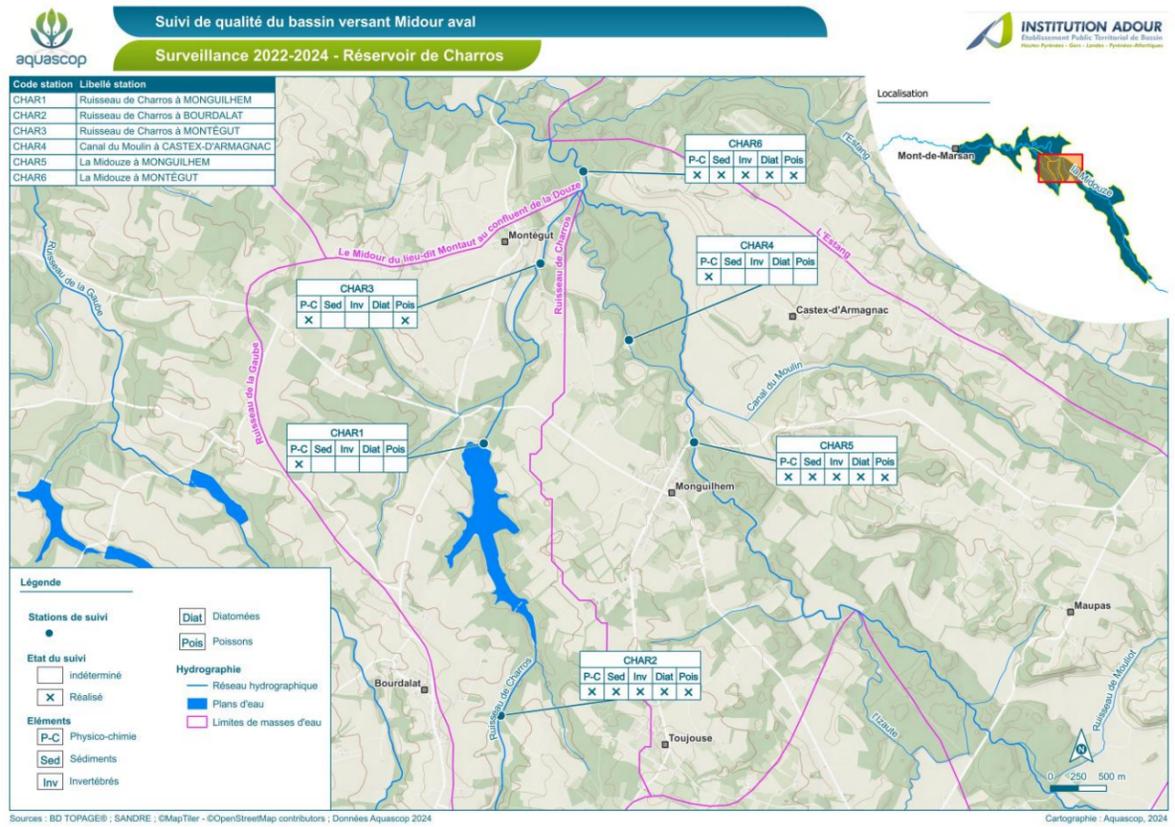
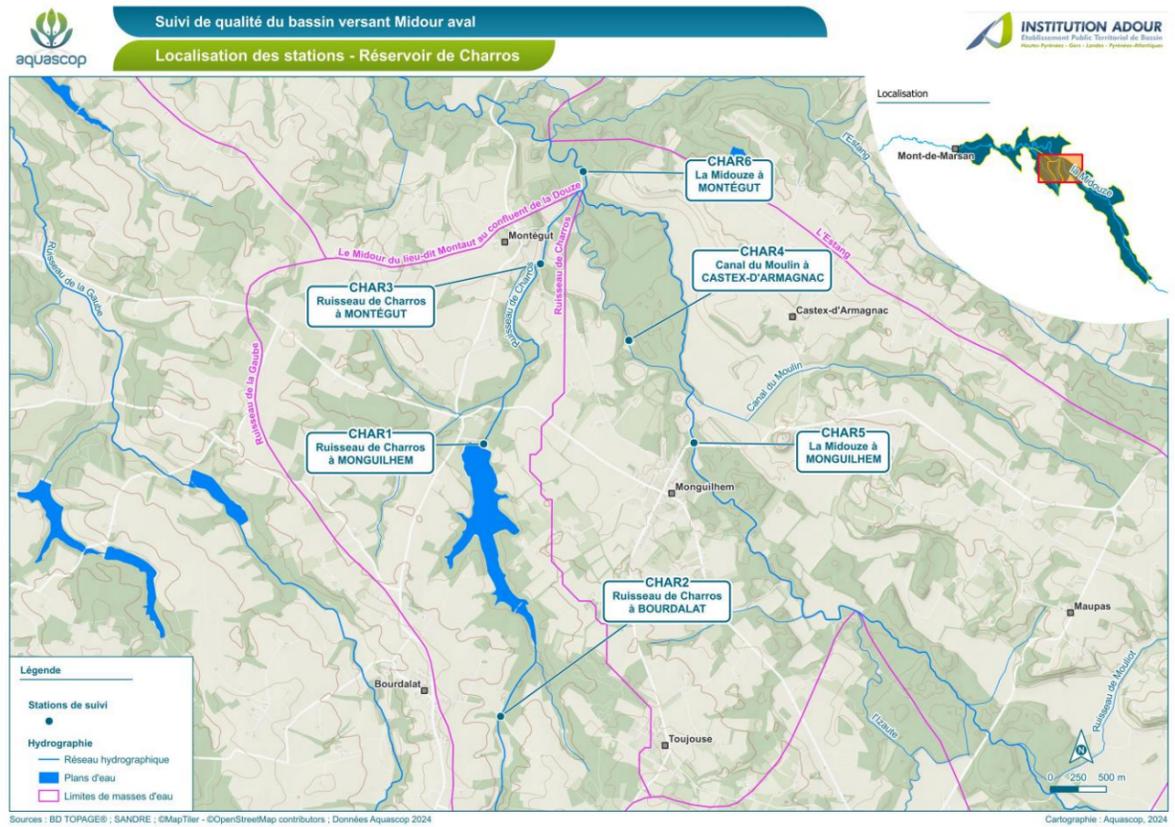
Qualité : rappel du phasage de l'opération



Prestations réalisées :

- Etude de la qualité des eaux du Midour amont et de la Riberette 2021-2023
- Etude de la qualité des eaux du Midour aval 2022-2024
- Diagnostics des bassins versants amont des réservoirs (stages en 2021 et 2022 à l'Institution Adour)
- Bathymétrie des réservoirs (partenariat et prestations des fédérations de pêche du Gers et des Landes)

Qualité : Localisation des stations et suivis réalisés



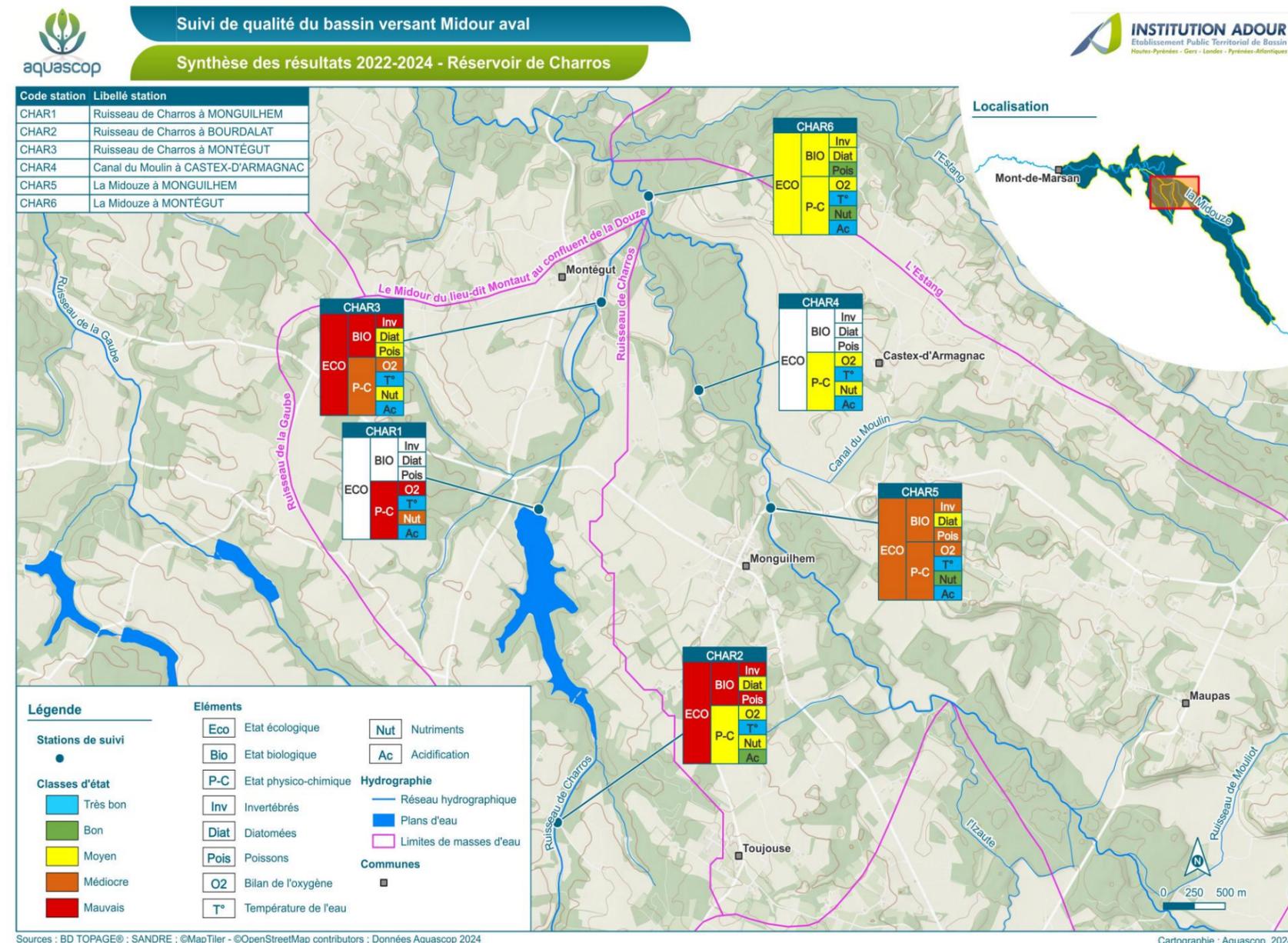
Qualité : Conclusions - intégration du réservoir de Charros dans le BV

Par rapport au cours d'eau Charros amont :

- Sédimentation de particules en suspension apportées depuis l'amont
- Piégeage des apports en nutriments venant de l'amont (nitrates notamment)

Impacts du réservoir sur l'aval :

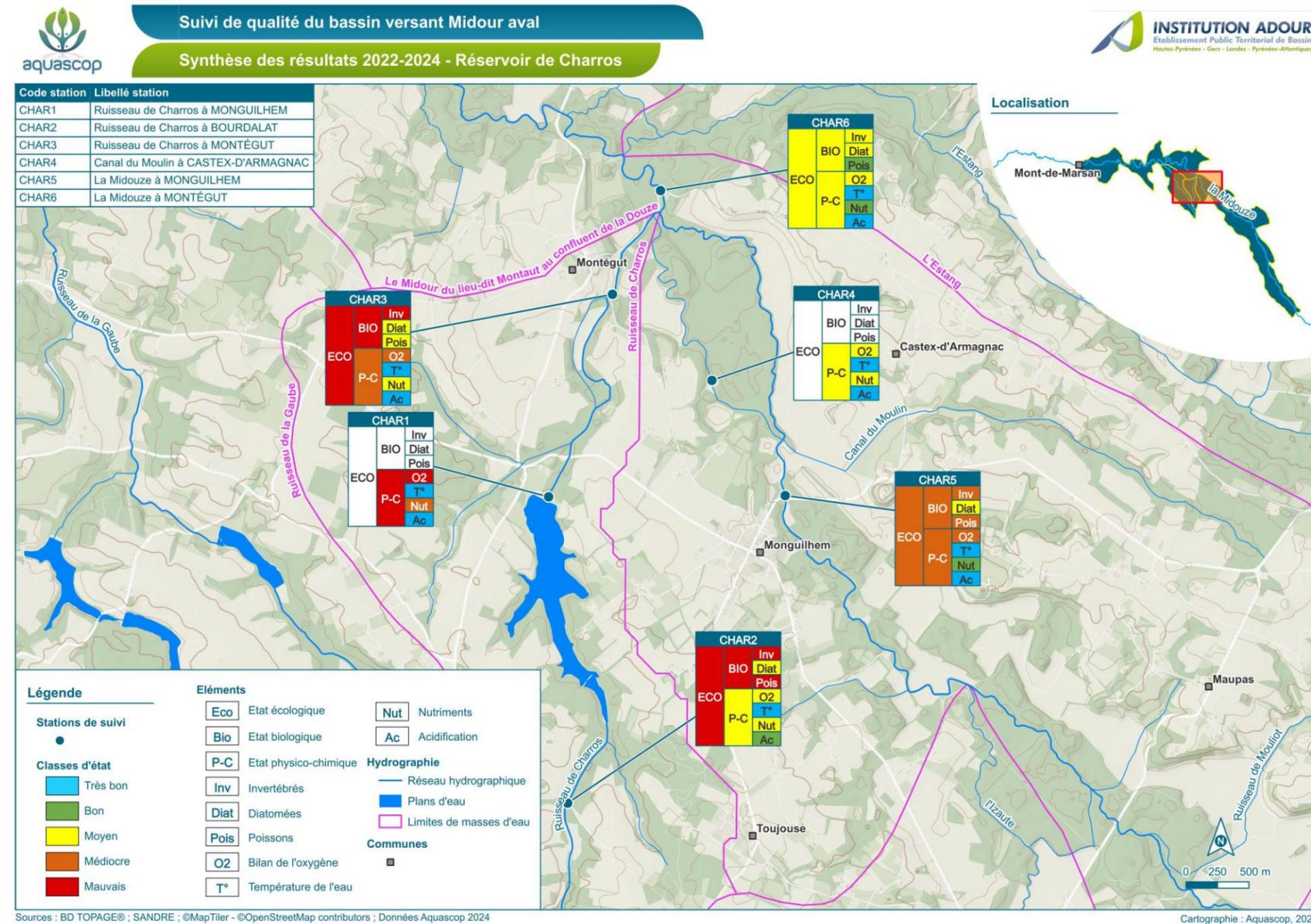
- Physico-chimie :
 - Déclassement par les paramètres d'oxygénation en pied de réservoir
 - Qualité médiocre, et dans une moindre mesure, au niveau du cours d'eau Charros aval.
 - Apports d'ammonium venant du réservoir (restitution/pied de réservoir), caractéristiques d'une qualité médiocre, hors période de réalimentation.
 - Aucun impact sur le Midour aval - amélioration de la qualité physico-chimique par rapport au Midour amont



Qualité : Conclusions - intégration du réservoir de Charros dans le BV

Impacts du réservoir sur l'aval :

- **Biologie :**
 - IBD-Diatomées : Pas d'impact - qualités moyennes obtenues sur 2 ans identiques au niveau de toutes les stations
 - I2M2-Invertébrés : Qualité mauvaise sur le Charros de l'amont du réservoir à l'aval / Qualité médiocre au niveau du Midour amont qui s'améliore en aval de la confluence avec le Charros pour devenir moyenne
 - Volet piscicole : Pas d'impact - qualité au niveau de Charros aval est moyenne (mauvaise en amont du réservoir) et s'améliore sur le Midour aval (qualité bonne).
 - **Sédiments :**
 - En période de réalimentation : taux de sédimentation plus faibles qu'avant les lâchers.
- Pas d'apports significatifs du réservoir en sédiments sur le Midour, principaux apports viennent du bassin versant.



Qualité : Conclusions - Exemple d'une fiche station

Fiche station pour le réservoir de Charros - station en amont du réservoir (bassin versant amont alimentant le réservoir)

Fiche station INSTITUTION ADOUR Suivi de la qualité des eaux sur le bassin versant du Midour aval

Ruisseau de Charros à BOURDALAT 05229112-CHAR2

Station Réservoir : Charros

Localisation : Amont du réservoir de Charros Coordonnées (Lambert 93) : X : 442818 Y : 6309380

Région : NOUVELLE-AQUITAINE

Département : LANDES Type FR : TP14

Masse d'eau : Ruisseau de Charros

Bassin hydrographique : Adour Garonne Fond géochimique :

Exception typologique : COD pH Température

Cartes

Photographies

Fréquence de la surveillance sur la période étudiée

Campagne	2022	2023	2024
Eau (E)	8	12	4
Sédiment (S)	2	2	
Biologie (B)	MI, D, P	MI, D, P	

* MI : Macroinvertébrés ; D : Diatomées ; P : Poissons

Edité le 17/10/2024 Page 1 de 3 Conception et réalisation : Aquascope

Fiche station INSTITUTION ADOUR Suivi de la qualité des eaux sur le bassin versant du Midour aval

Ruisseau de Charros à BOURDALAT 05229112-CHAR2

Etat écologique et chimique interannuels à la station (2022 - 2024)

Etat écologique	Eléments biologiques	Eléments physico-chimiques généraux	Polluants spécifiques de l'état écologique	Eléments hydromorphologiques
Etat mauvais	Invertébrés Etat mauvais Diatomées Etat bon Macrophytes Etat indéterminé Poissons Etat mauvais Phytoplancton Etat indéterminé	Bilan de l'oxygène Etat moyen Température Etat très bon Nutriments Etat moyen Acidification Etat bon Particules en suspension [complément diagnostique] Etat bon Effets des proliférations végétales [complément diagnostique] Etat très bon	Polluants spécifiques non synthétiques Etat indéterminé Polluants spécifiques synthétiques Etat indéterminé	Régime hydrologique Etat non évalué Continuité de la rivière Etat non évalué Conditions morphologiques Etat non évalué

Qualité annuelle à la station

Année	QUALITE ECOLOGIQUE				QUALITE CHIMIQUE			
	Qualité écologique	Qualité biologique	Paramètres généraux	Polluants spécifiques	Eau	Biote	Avec ubiquistes	Sans ubiquistes
2022	Etat mauvais	Etat mauvais	Etat moyen	Etat indéterminé	Etat non évalué	Avec ubiquistes	Avec ubiquistes	Sans ubiquistes
2023	Etat mauvais	Etat mauvais	Etat moyen	Etat indéterminé	Etat non évalué	Avec ubiquistes	Avec ubiquistes	Sans ubiquistes
2024	Etat mauvais	Etat mauvais	Etat moyen	Etat indéterminé	Etat non évalué	Avec ubiquistes	Avec ubiquistes	Sans ubiquistes

L'évaluation de l'état des eaux s'appuie sur les règles définies dans l'arrêté du 9 octobre 2023 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 modifié relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface.

Edité le 17/10/2024 Page 2 de 3 Conception et réalisation : Aquascope

Fiche station INSTITUTION ADOUR Suivi de la qualité des eaux sur le bassin versant du Midour aval

Ruisseau de Charros à BOURDALAT 05229112-CHAR2

Qualité écologique annuelle à la station

Année	QUALITE BIOLOGIQUE					QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE					
	Diatomées	Invertébrés	Poissons	Macrophytes	Phytoplancton	Paramètres généraux			Polluants spécifiques		
2022	Etat mauvais	Etat mauvais	Etat mauvais	Etat mauvais	Etat mauvais	Bilan O2	Température	Nutriments	Acidification	Polluants synthétiques	Polluants non synthétiques
2023	Etat mauvais	Etat mauvais	Etat mauvais	Etat mauvais	Etat mauvais	40	8,2	62	6,6		
2024	Etat mauvais	Etat mauvais	Etat mauvais	Etat mauvais	Etat mauvais	40	6,7	18	7,13		

Qualité biologique

Année	Diatomées		Invertébrés		Poissons		Macrophytes		Phytoplancton	
	IBD	Mois	I2M2	Mois	IBG DCE	Mois	I2M2 CEP	Mois	IPR	Mois
2022	13,7	6	0	6	40	6				
2023	15	8	0,0101	8	40	8				
2024										

Qualité des paramètres physico-chimiques généraux

Année	Bilan en oxygène				Température		Nutriments			Acidification		
	O2	Tx O2	DBO5	COD	PO4	PTOT	NH4	NO2	NO3	pH min	pH max	
2022	6	58	3	12	18,7	0,21	0,186	0,09	0,16	62	8,2	7,6
2023	7,6	79	1,0	8,6	18	0,2	0,123	0,17	0,15	54	6,6	7,8
2024	9,02	85,8	5	8,4	12,8	0,18	0,160	0,133	0,08	18	6,7	7,13

* Q10 pour l'oxygène dissous (O2) et le taux de saturation en oxygène dissous (Tx O2) ; Q90 pour les autres paramètres

Qualité des polluants spécifiques

Année	Polluants synthétiques						Polluants non synthétiques						
	Chloroburon	Glyphosate	2,4 MCPA	Métazachlore	Nicosulfuron	Quadiazon	Aminotriazole	AMPA	Benflazone	Arsenic	Chrome	Cuivre	Zinc
2022													
2023													
2024													

Edité le 17/10/2024 Page 3 de 3 Conception et réalisation : Aquascope

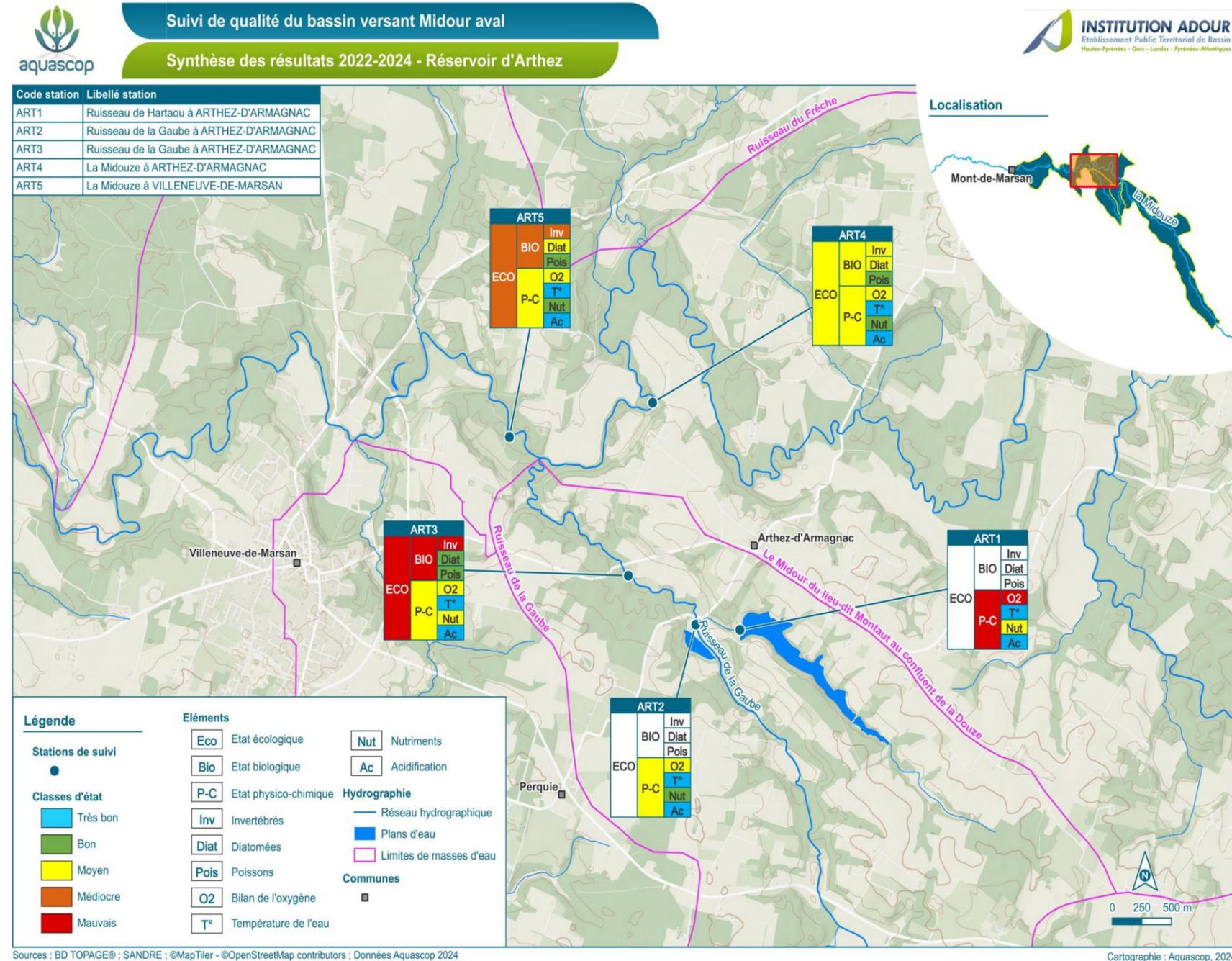


Qualité : Exemples de résultats - réservoir d'Arthez

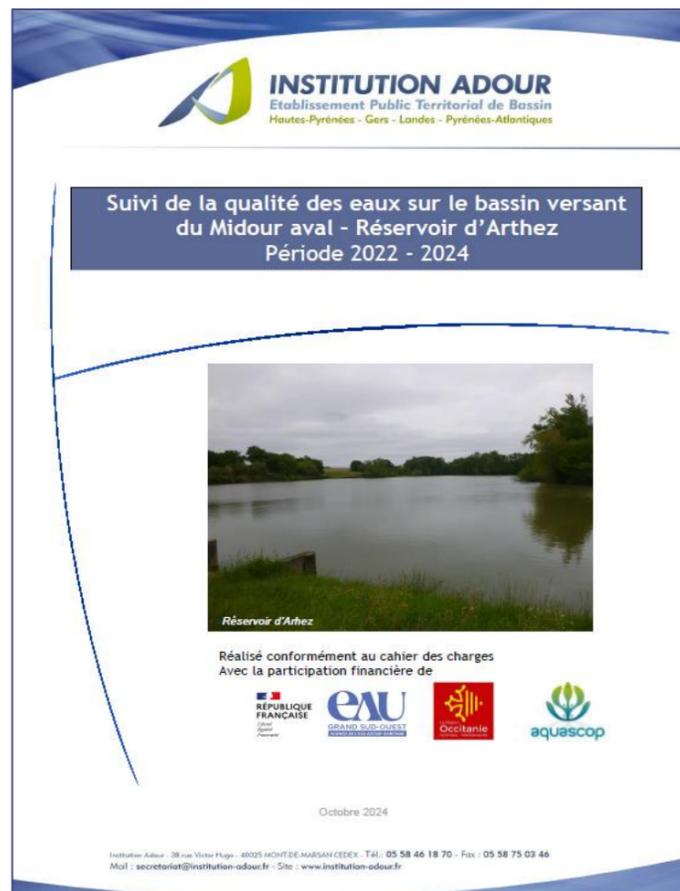
- Physico-chimie : déclassement ponctuel de l'oxygène en pied de réservoir / pas d'impact sur le Midour réalimenté
- Biologie : pas d'impact mesuré sur les diatomées / dégradation de l'indice invertébrés - qualité médiocre sur le Midour aval (qualité mauvaise sur la Gaube aval) / bonne qualité selon l'indice poissons sur toutes les stations

Point de vigilance sur les études - limites :

Turbidité chronique de certaines stations pouvant empêcher la mise en œuvre de méthodes visuelles pour la visualisation des dépôts sédimentaires, et **profondeur et débits importants ayant limité l'étude sédimentaire**



Qualité : Conclusions et livrables



- Production d'un rapport de suivi complet et de bilan pour chaque réservoir Charros et Arthez
(disponibles sur demande auprès de l'Institution Adour)
- Fiches stations pouvant être complétées par des suivis ultérieurs

Échéances - prochaines étapes :

Réunion du groupe technique pour travailler les suites à donner aux deux études
 Réflexions sur les actions à mettre en œuvre sur les bassins versants (en lien avec les actions agricoles notamment et l'animation de ce volet du PTGE Midour)
 Réflexions sur les aménagements des réservoirs (en lien avec les projets de réhausses et de pompages complémentaires)



Temps d'échanges

Questions - Réponses



III. Mise en œuvre des actions structurantes



Opérations de réutilisation des eaux usées traitées (Reut)

Action MRC1a



Projet de réutilisation des eaux usées traitées issues de la station d'épuration de Conte à Mont-de-Marsan pour l'irrigation sur le bassin versant du Ludon (40)



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques



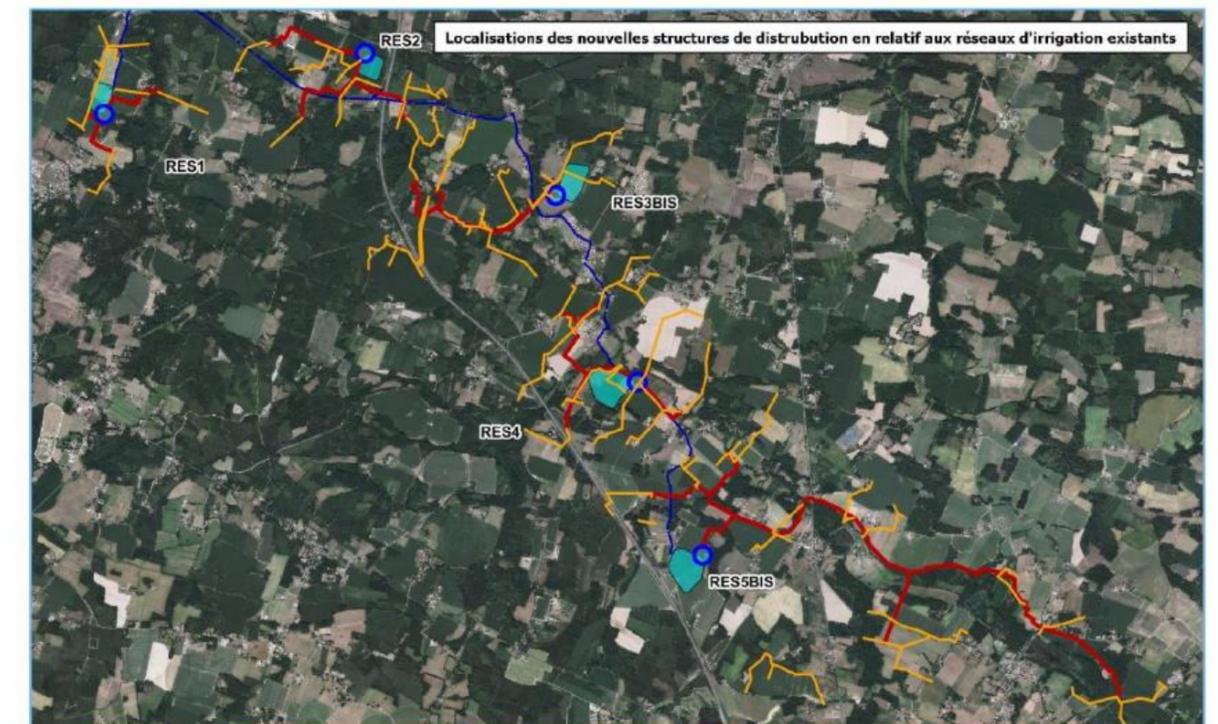
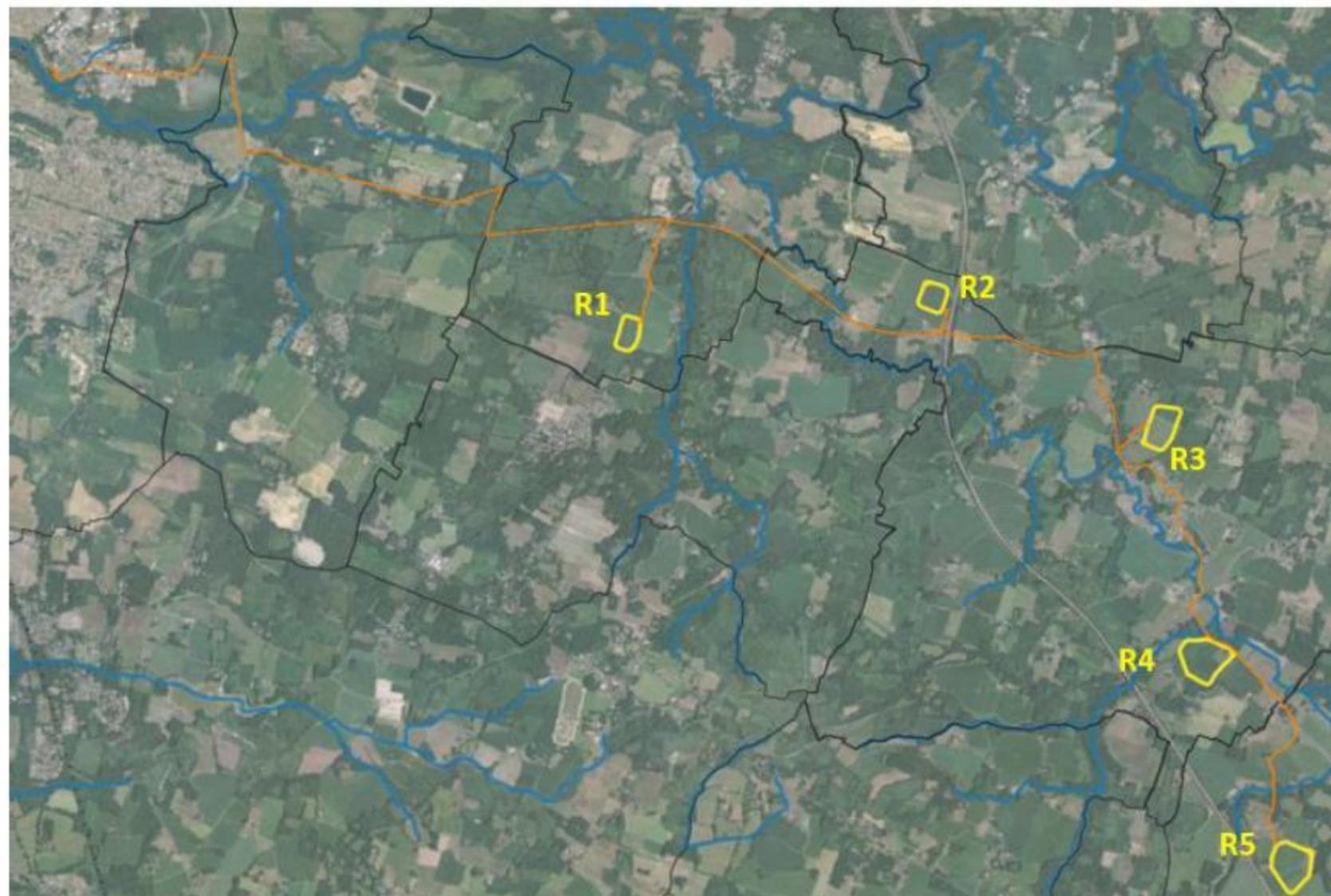
Syndicat intercommunal
d'aménagement et de gestion des eaux
du bassin versant du Ludon et du
Gaube



Reut Conte : ouvrages en cours d'expertise et d'étude

Caractéristiques techniques :

- Volume moyen annuel traité et rejeté par la STEP de Conte : 1,5 Mm³
- Acheminé, via une canalisation d'amenée d'environ 20 km, en continu dans 5 réservoirs de stockage
- Mise en œuvre de réseaux d'irrigation pour desservir 920 ha à partir des 5 réservoirs



RIVES & EAUX
DU SUD-OUEST

Légende

Ouvrages existants

- Hydrants existants
- Réseaux d'irrigation existants
- Points de prélèvement existants

Nouveaux ouvrages (FAI)

- Stations de pompage
- Nouveaux réseaux de distribution
- Réservoirs
- Conduite d'amenée

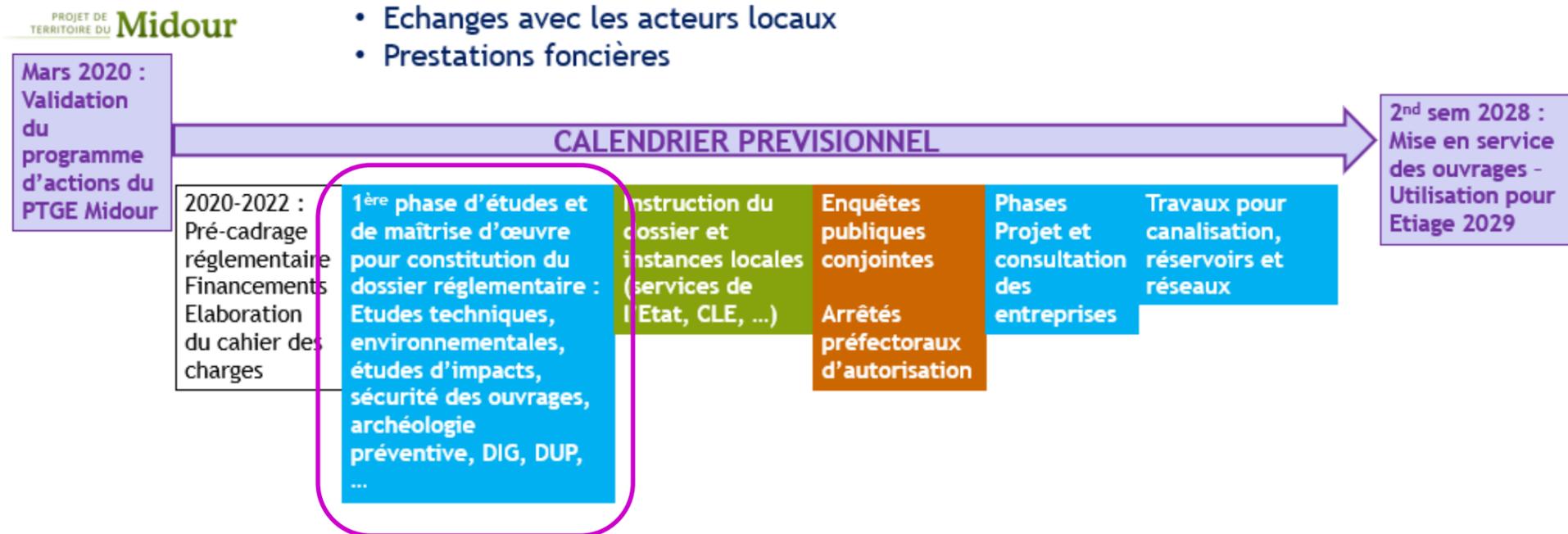


Reut Conte : une opération pluriannuelle 1 / 2



Mise en œuvre et animation des actions MRC2 a et b :

- Prestations d'études et de maîtrise d'œuvre + études complémentaires
- Echanges avec les acteurs locaux
- Prestations foncières



Prestations réalisées ou en cours :

- **Diagnostic amiante et HAP** réalisé en 2024 sur le tracé de la canalisation d'amenée des eaux
- **Etudes préliminaires - études environnementales et techniques** sur l'ensemble des ouvrages - en cours de validation par les maîtres d'ouvrage
- **Conventionnement avec les agriculteurs irrigants du bassin versant du Ludon** (future ASL ou ASA) - en cours par la Chambre d'agriculture des Landes
- **Foncier** - conventionnement et travail avec la SAFER 40 pour les acquisitions foncières

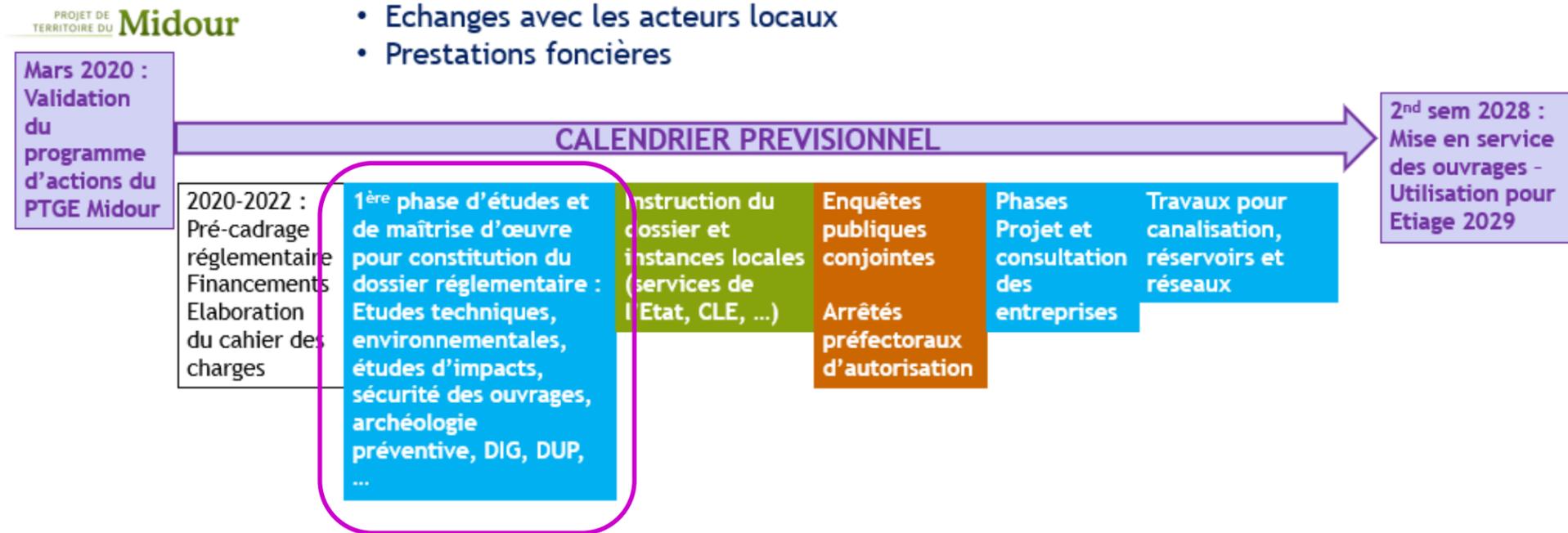


Reut Conte : une opération pluriannuelle 2/2



Mise en œuvre et animation des actions MRC2 a et b :

- Prestations d'études et de maîtrise d'œuvre + études complémentaires
- Echanges avec les acteurs locaux
- Prestations foncières



Prestations en cours et à engager en 2025:

- Saisie de la DRAC pour les études d'archéologie préventive
- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre (avant-projet, étude d'impacts, ...) - constitution du dossier d'enquêtes publiques y compris dossier de réutilisation des eaux usées traitées
- Poursuite du conventionnement avec les bénéficiaires
- Poursuite du volet foncier avec la SAFER des Landes



Projets de ressources sur le bassin versant du Midour :

- Réhausses des réservoirs de soutien d'étéage de Maribot et Lapeyrie et pompages complémentaires pour leur remplissage
 - Pompages complémentaires pour le remplissage des réservoirs de soutien d'étéage de Charros et Arthez
-

Actions MRC2 a et b



Les principes et objectifs communs des projets

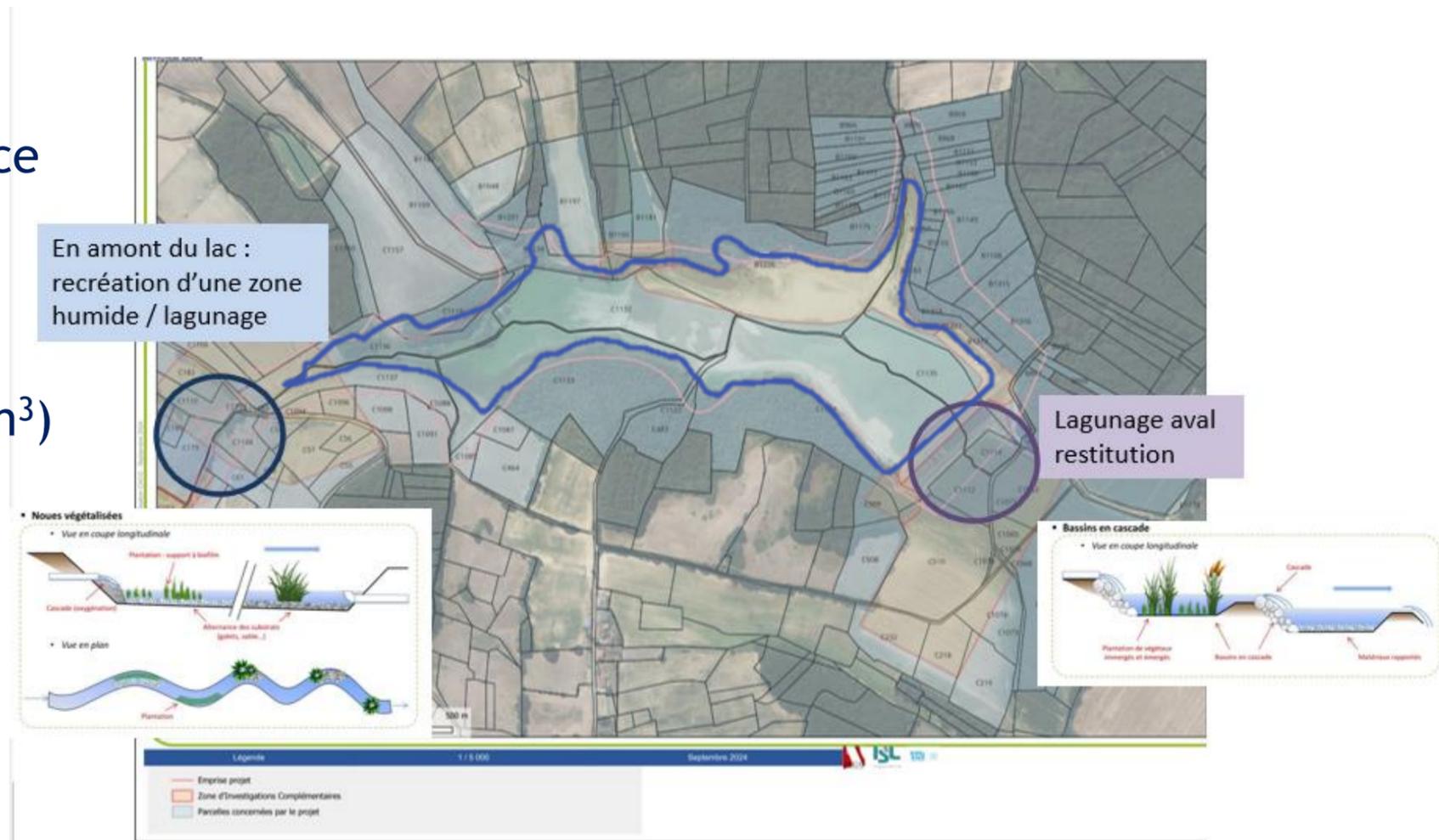


- Les projets de réhausses des réservoirs de soutien d'étiage de Maribot et Lapeyrie : Valoriser au maximum l'emprise du réservoir déjà existant et propriété de l'Institution Adour.
- Afin de garantir le volume des 4 réservoirs et assurer leur remplissage, mise en œuvre de pompages complémentaires dans l'Arros, la Riberette et le Midour/Midou en périodes hivernale et/ou printanière, accompagnés de mesures pour éviter ou réduire les impacts sur les milieux (puits en berge, zones tampons avant le réservoir, ...).
- Les volumes des réservoirs auront pour fonction le soutien d'étiage et la compensation des prélèvements à l'aval sur les cours d'eau réalimentés (Riberette et Midour/Midou), dans le cadre de la gestion collective et de l'intérêt général sur le bassin versant du Midour/Midou, enjeux portés par l'Institution Adour.

Les principes et objectifs des projets en cours d'étude

Projet de rehausse du réservoir de Maribot et pompage complémentaire pour assurer son remplissage

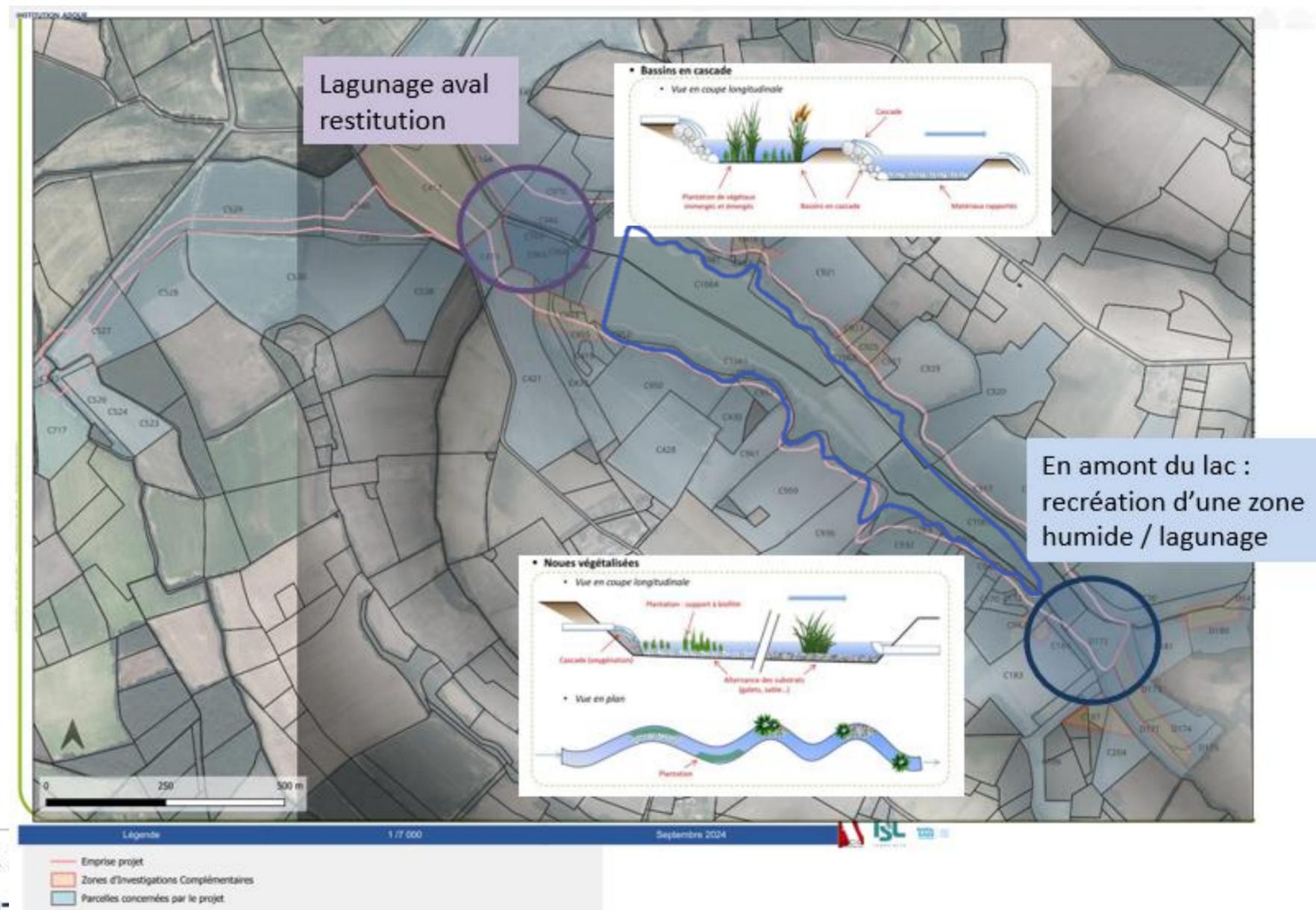
- Volume total actuel : 1,02 Mm³ > Estimation volume total réservoir réhaussé : 1,52 Mm³
- Surface actuelle : 22,75 ha > Estimation surface réservoir réhaussé : 27,3 ha (+ 4,5 ha)
- Pompage existant : dans le Midour à Beaumarchés > Pompage complémentaire envisagé : dans l'Arros à Beaumarchés (1,1 Mm³)



Les principes et objectifs des projets en cours d'étude

Projet de rehausse du réservoir de Lapeyrie et pompage complémentaire pour assurer son remplissage

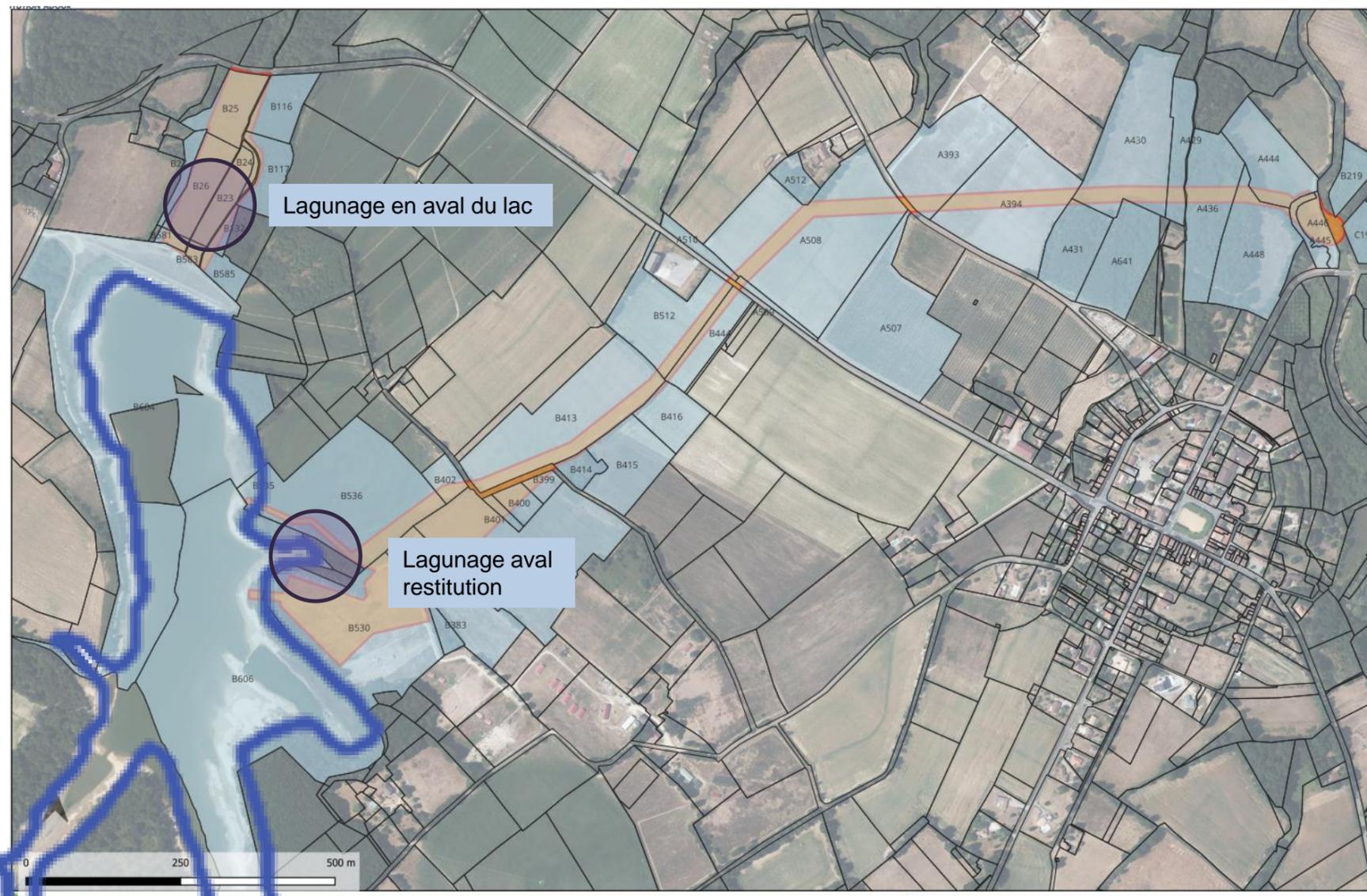
- Volume total actuel : 0,63 Mm³ > Estimation volume total réservoir réhaussé : 0,82 Mm³
- Surface actuelle : 18,2 ha > Estimation surface réservoir réhaussé : 20,9 ha (+ 2,7 ha)
- Pas de pompage existant > Pompage complémentaire envisagé : dans la Riberette à Aignan (0,6 Mm³)



Les principes et objectifs des projets en cours d'étude

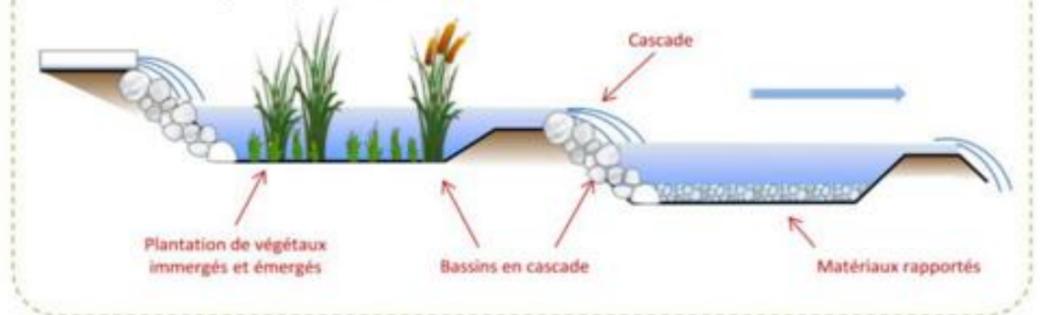
Projet de pompage complémentaire pour assurer le remplissage du réservoir de Charros (32-40)

- Pas de pompage existant > Pompage complémentaire envisagé : dans le Midour à Monguilhem (0,6 Mm³)



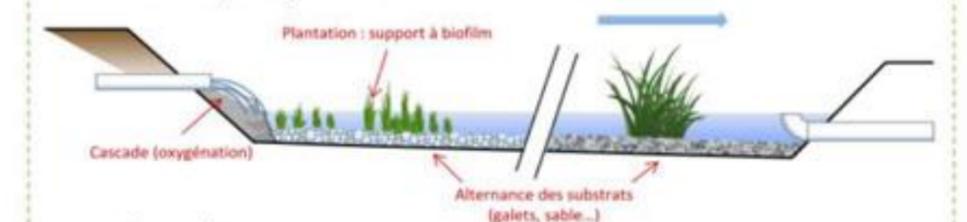
• Bassins en cascade

• Vue en coupe longitudinale



• Noues végétalisées

• Vue en coupe longitudinale



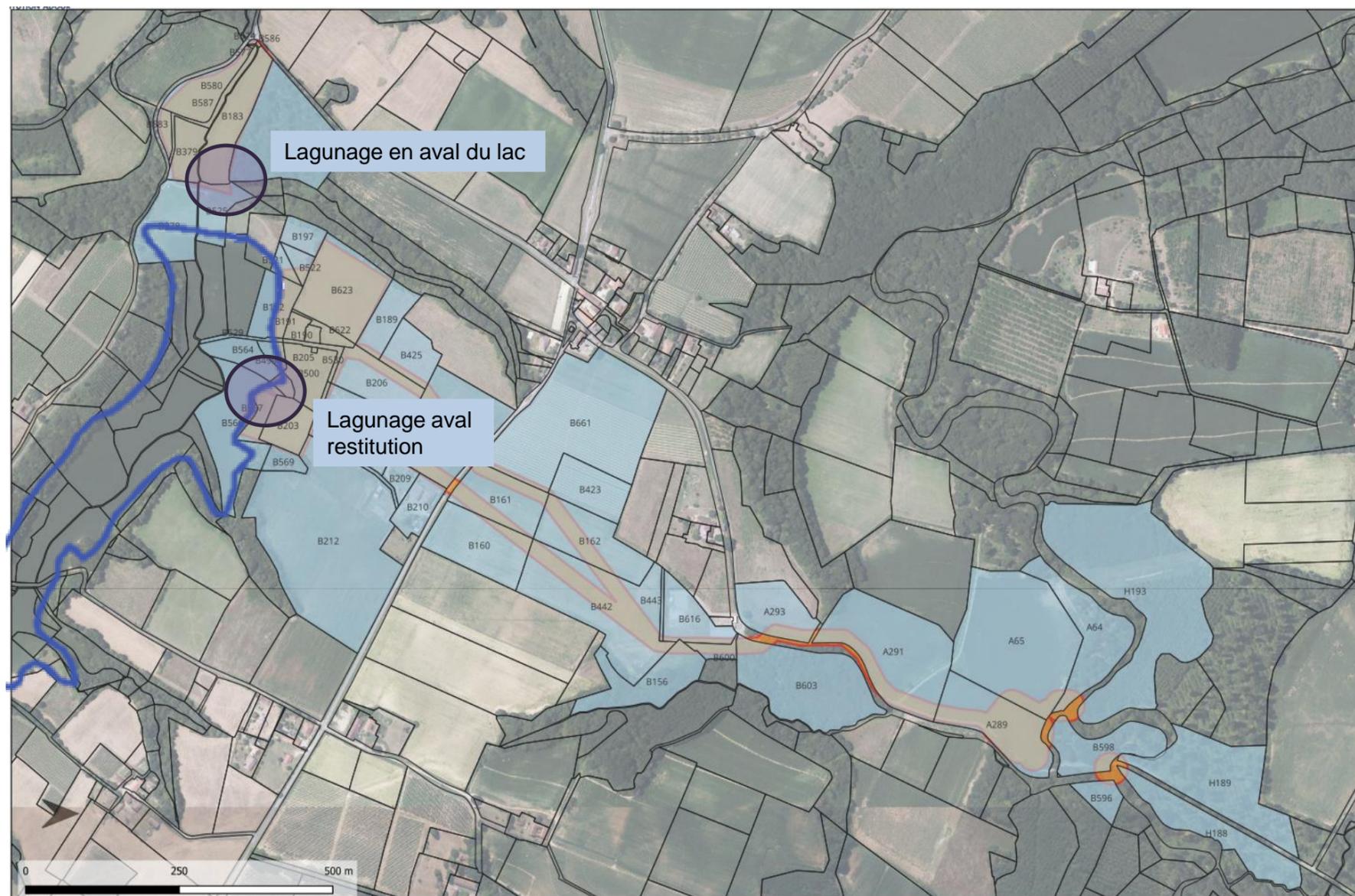
• Vue en plan



Les principes et objectifs des projets en cours d'étude

Projet de pompage complémentaire pour assurer le remplissage du réservoir d'Arthez (40)

- Pompage existant : dans La Gaube à Arthez d'Armagnac > Pompage complémentaire envisagé : dans le Midou à Arthez d'Armagnac (0,4 Mm³) - abandon du pompage existant dans La Gaube



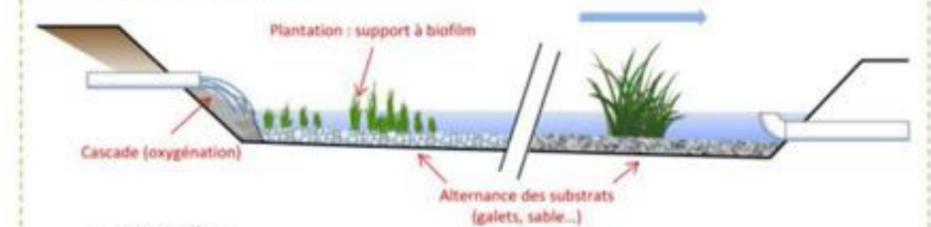
▪ Bassins en cascade

• Vue en coupe longitudinale

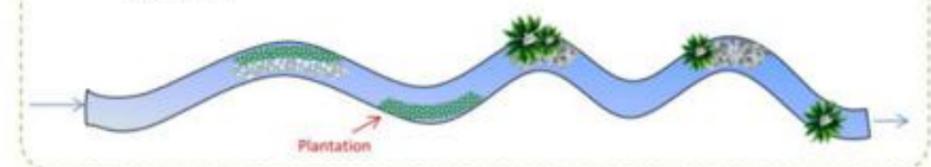


▪ Noues végétalisées

• Vue en coupe longitudinale



• Vue en plan

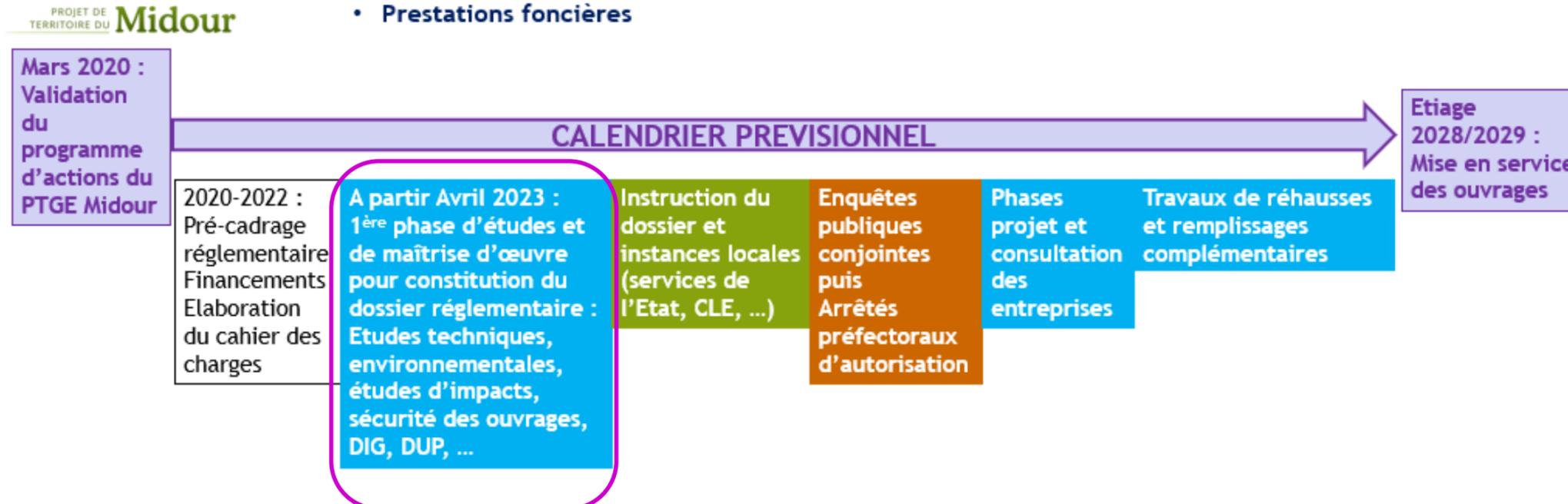


Ressources Midour : une opération pluriannuelle 1/2



Mise en œuvre et animation des actions MRC2 a et b :

- Prestations d'études et de maîtrise d'œuvre + études complémentaires
- Echanges avec les acteurs locaux
- Prestations foncières



Prestations réalisées ou en cours :

- **Etudes préliminaires - études environnementales et techniques sur l'ensemble des ouvrages - en cours de validation par le maître d'ouvrage**
- **Réunions locales de présentation des projets aux propriétaires et élus à l'automne 2024**
- **Foncier - conventionnement et travail avec les SAFER du Gers et des Landes pour les acquisitions foncières des emprises des lacs, les compensations foncière et environnementale et les servitudes de passage des canalisations**
- **Echanges réguliers avec les services de l'Etat (DDT32/DDTM40, OFB), les syndicats de rivière (SMAA, SMBVMD, SMD)**

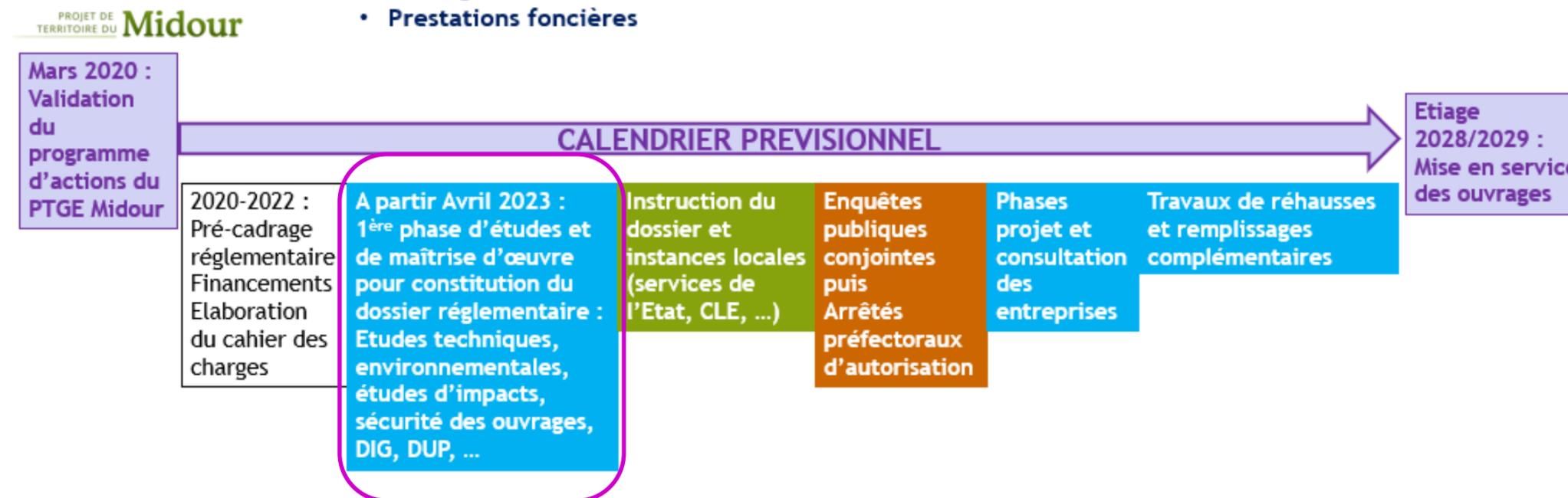


Ressources Midour : une opération pluriannuelle 2/2



Mise en œuvre et animation des actions MRC2 a et b :

- Prestations d'études et de maîtrise d'œuvre + études complémentaires
- Echanges avec les acteurs locaux
- Prestations foncières



Prestations en cours et à engager en 2025 :

- Saisie de la DRAC pour les études d'archéologie préventive
- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre (avant-projet, étude d'impacts, ...) - constitution du dossier d'enquête publique
- Poursuite du volet foncier avec les SAFER du Gers et des Landes

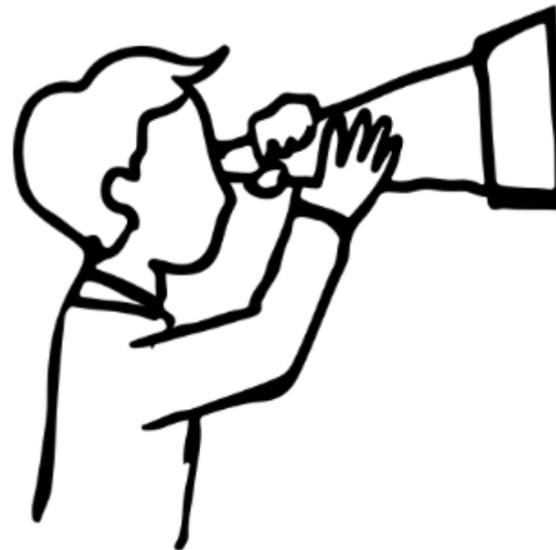


Temps d'échanges

Questions - Réponses



IV. Perspectives



Perspectives 2025

- ✓ Réunir le groupe regroupant les acteurs du monde agricole via le **comité agricole**
- ✓ Déposer un **PAEC en Occitanie** si possibilité d'ouverture en 2025 (/\ \ €)
- ✓ Poursuivre l'accompagnement de la concertation du site expérimental de **solutions fondées sur la nature** pour lutter contre l'érosion du sous bassin versant de l'Arrioucla jusqu'à sa mise en œuvre et son suivi
- ✓ Suivre l'**étude de la filière bio** par la structure Agrobio40 et valoriser ses résultats
- ✓ Suivre et valoriser l'exploitation des données de l'**AAP économie et efficacité de l'eau** pour poursuivre l'accompagnement au changement de pratiques
- ✓ Poursuivre les projets **Trame Verte** en partenariat avec les Fédérations des Chasseurs des Landes et du Gers, avec le PETR Pays d'Armagnac
- ✓ Décliner des actions suite à la fin de l'**étude qualité des eaux**
- ✓ **actions structurantes REUT et réhausses** : poursuite des études pour constitution du dossier enquêtes publiques, avant instruction



Merci pour votre participation

Contacts

Animatrice PTGE Midour

Rosine GOINEAU

pt.midour.douze@institution-adour.fr - 06 13 94 42 04

Animatrice actions agricoles PTGE Midour

Léa BLANQUART-NOÉ

agri.ptmidour@institution-adour.fr - 06 34 21 72 54

<https://www.institution-adour.fr/projet-de-territoire-midour.html>

